

Rapport de 2020 sur les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)

Permettre aux innovateurs locaux
d'exploiter leur potentiel d'innovation

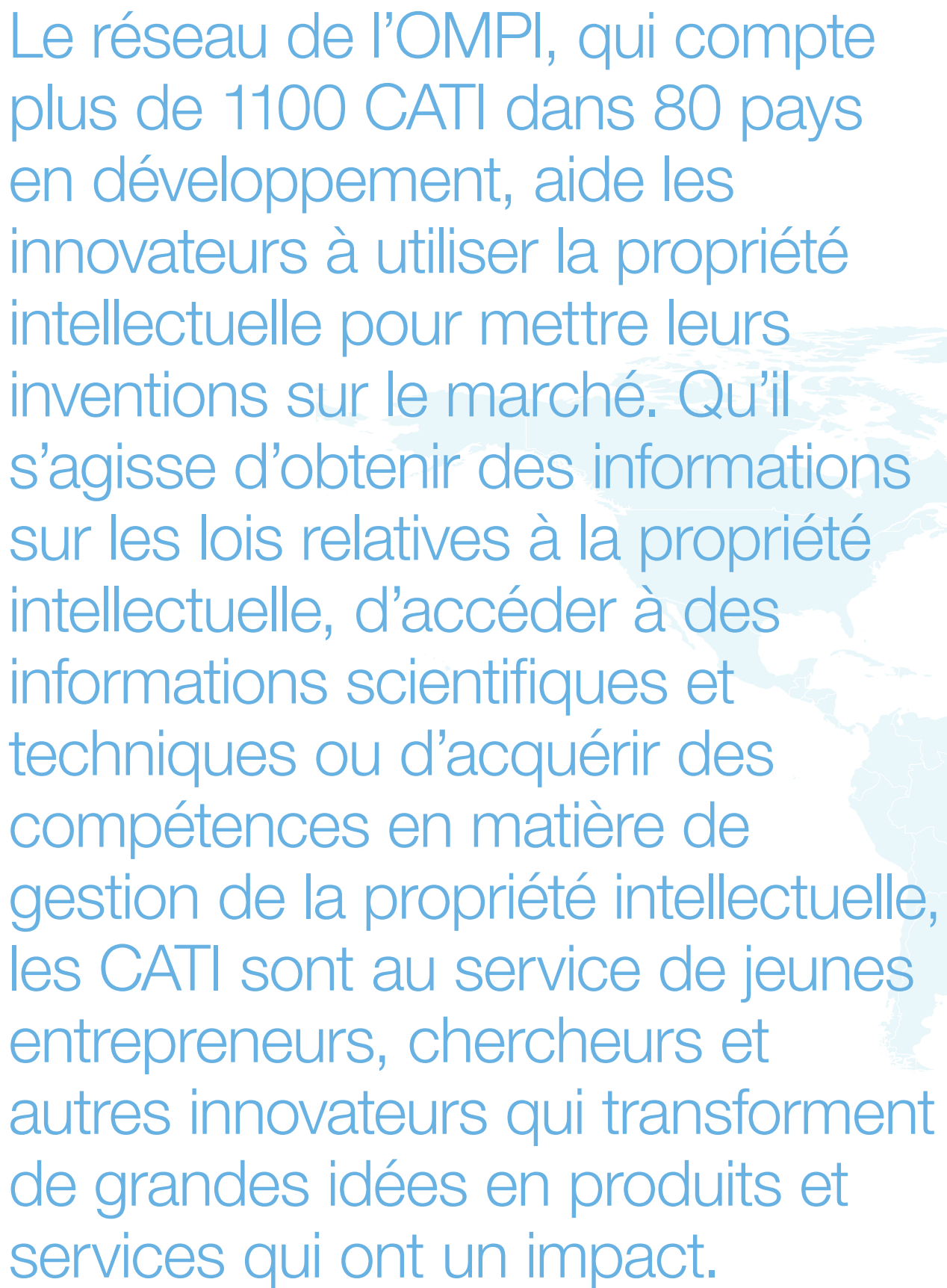


Programme de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)

Le programme de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) est un programme mondial créé en 2009 pour permettre aux innovateurs des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition de mieux exploiter leur potentiel d'innovation.

Le programme de CATI aide les innovateurs à accéder aux informations en matière de brevets, à la littérature scientifique et technique ainsi qu'aux outils de recherche et aux bases de données, et à utiliser plus efficacement ces ressources pour promouvoir l'innovation, le transfert de technologie, et la commercialisation et l'utilisation des technologies. Il vient actuellement en aide à plus de 80 pays.


Le programme de CATI est administré par le Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il soutient la mission de l'OMPI qui consiste à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation afin de stimuler les entreprises et la croissance économique, et les chercheurs et les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle pour faire croître des entreprises. L'OMPI fournit également des services à valeur ajoutée et des ressources et outils numériques spécialisés conçus pour le partage stratégique des connaissances et la gestion de l'innovation.



Le réseau de l'OMPI, qui compte plus de 1100 CATI dans 80 pays en développement, aide les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle pour mettre leurs inventions sur le marché. Qu'il s'agisse d'obtenir des informations sur les lois relatives à la propriété intellectuelle, d'accéder à des informations scientifiques et techniques ou d'acquérir des compétences en matière de gestion de la propriété intellectuelle, les CATI sont au service de jeunes entrepreneurs, chercheurs et autres innovateurs qui transforment de grandes idées en produits et services qui ont un impact.

**Le Directeur général,
Daren Tang**

Principaux faits nouveaux survenus en 2020



En réponse à la pandémie de COVID-19 et au passage dans le monde du développement des capacités et de la prestation de services traditionnelle sur site à des modes numériques, le programme de CATI a adapté ses activités pour mettre l'accent sur l'élaboration d'outils et de ressources numériques afin de soutenir les CATI et les innovateurs partout dans le monde.

L'année a vu le lancement de la plateforme WIPO INSPIRE, un répertoire de rapports en ligne sur les bases de données de brevets et leurs caractéristiques. Que ce soit à des fins de recherche et de développement, de création, de protection et de commercialisation de la propriété intellectuelle, ou de conception et de développement de produits et de services, WIPO INSPIRE aide la communauté des utilisateurs de l'information en matière de brevets à prendre des décisions éclairées concernant les outils de recherche de brevets qui leur conviennent le mieux.

Le programme de CATI a également lancé deux guides pratiques sur le recensement et l'utilisation des inventions du domaine public. Ces guides aident les chercheurs, inventeurs et entrepreneurs à identifier efficacement les inventions du domaine public en recherchant et en analysant les documents de brevet publiés à l'aide d'outils permettant d'établir la liberté d'exploitation, puis à intégrer les informations du domaine public dans le développement de nouveaux produits et services. Ces nouveaux guides, disponibles dans les six langues de l'ONU, renforcent les services locaux de soutien à l'innovation dans le domaine du transfert de technologie, de la commercialisation de la propriété intellectuelle et de l'utilisation des informations du domaine public.

CATI: aider les innovateurs locaux et soutenir l'innovation et le transfert de technologie

Toujours en 2020, une méthodologie et une boîte à outils ont été conçues pour évaluer les besoins en formation dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie. Ces outils peuvent être utilisés par les CATI pour cartographier les chaînes de valeur nationales de l'innovation et élaborer des plans de formation ciblés qui répondent efficacement aux lacunes et aux besoins, et ainsi développer et renforcer les capacités locales.

À une époque où développer de nouvelles technologies pour améliorer la détection, la prévention et le traitement de la COVID-19 est devenu une priorité partout dans le monde, les CATI ont pris des mesures concrètes pour encourager et promouvoir l'innovation dans ce domaine. Ce travail important est mis en lumière dans le dossier spécial présenté à la page 17.

L'OMPI a également participé aux efforts internationaux de lutte contre la COVID-19 en lançant un nouvel outil de recherche de brevets dans sa base de données mondiale PATENTSCOPE afin de faciliter la localisation et la récupération d'informations connexes contenues dans les documents de brevet publiés. L'index PATENTSCOPE COVID-19, élaboré avec le soutien du programme de CATI et promu par les réseaux nationaux de CATI, permet aux utilisateurs de rechercher, d'extraire et d'analyser des sources de technologies pertinentes et utiles pour la détection, la prévention et le traitement de la maladie.

Le programme de CATI a également organisé une série de webinaires sur les services de soutien de l'OMPI concernant les ressources d'apprentissage, les guides, les plateformes et les outils des CATI. Ces ressources peuvent aider les centres, ainsi que les innovateurs du monde entier, à mieux s'orienter et à extraire de la valeur des informations en matière de brevets et de la littérature scientifique et technique.

L'innovation peut venir de n'importe quel pays et prendre de nombreuses formes. Cependant, tous les innovateurs ne disposent pas d'un accès local aux connaissances technologiques et aux services de propriété intellectuelle connexes dont ils ont besoin pour exploiter et protéger pleinement leurs droits de propriété intellectuelle. Le programme de CATI aide et autonomise les inventeurs et les entrepreneurs des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition, en s'appuyant sur l'ensemble étoffé d'informations technologiques contenues dans plus de 120 millions de documents de brevet publiés et dans bon nombre de publications scientifiques et techniques. Généralement situés dans des institutions telles que des offices de brevets, des universités, des centres de recherche ou des parcs scientifiques et technologiques, les CATI fournissent des informations et une assistance sur le terrain aux innovateurs, là où ils en ont le plus besoin.

L'OMPI soutient le renforcement des capacités et des compétences pour accéder efficacement à l'information scientifique et technique, brevetée ou non, et l'utiliser afin de promouvoir la recherche et le développement, le transfert de technologie et les partenariats. Les CATI jouent un rôle important dans le renforcement de l'écosystème novateur dans lequel ils sont établis et agissent comme un catalyseur favorisant l'innovation et le transfert de technologie. Ils fournissent une gamme variée de services à différents stades du cycle de l'innovation : de l'état de la technique à la nouveauté, en passant par la liberté de faire des recherches, ainsi que l'assistance et les conseils sur la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle. Armés de cette assistance et de ces connaissances, les chercheurs, les inventeurs et les entrepreneurs sont en mesure d'utiliser ces informations stratégiques aux fins de développement technique et économique.

Fournir des services d'assistance à valeur ajoutée

Malgré la pandémie mondiale, la demande de services à valeur ajoutée tels que l'assistance et le conseil en matière de gestion de la propriété intellectuelle, de commercialisation et de rédaction de brevets a continué de croître. Les CATI établis dans le monde ont connu une croissance de 27% par rapport à 2019.

Les CATI fournissent une gamme variée de services de soutien à la technologie et à l'innovation, des services de base aux services à valeur ajoutée, aidant ainsi les inventeurs, les chercheurs et les entrepreneurs à libérer leur potentiel d'innovation.

La figure 1 indique la croissance des CATI au cours des dernières années. Les services offerts vont de l'accès de base et du soutien aux recherches détaillées dans les bases de données sur les brevets et les bases de données scientifiques et techniques, à l'assistance et aux conseils dans de nombreux autres aspects de la gestion de la propriété intellectuelle, tels que la rédaction, le dépôt, l'octroi de licences, la diligence raisonnable et la commercialisation des brevets. Ces derniers services, qui comprennent également la rédaction de rapports sur la cartographie des brevets pour illustrer les tendances techniques et commerciales pour des technologies spécifiques, ont également permis aux CATI de facturer des frais nominaux pour rentabiliser leurs efforts et gérer les dépenses supplémentaires.

En 2020, des différents services proposés, ces services à valeur ajoutée ont connu la plus forte augmentation. Le nombre de CATI offrant des conseils sur la rédaction de brevets et la commercialisation, par exemple, a augmenté de 65% et 55% respectivement au cours de cette année. Il s'agit d'une conséquence directe de la demande croissante des utilisateurs locaux de CATI pour un soutien dans les étapes ultérieures de l'innovation, lorsque leur idée passe sur le marché et que leurs activités de recherche se traduisent par le développement de produits et de services tangibles.

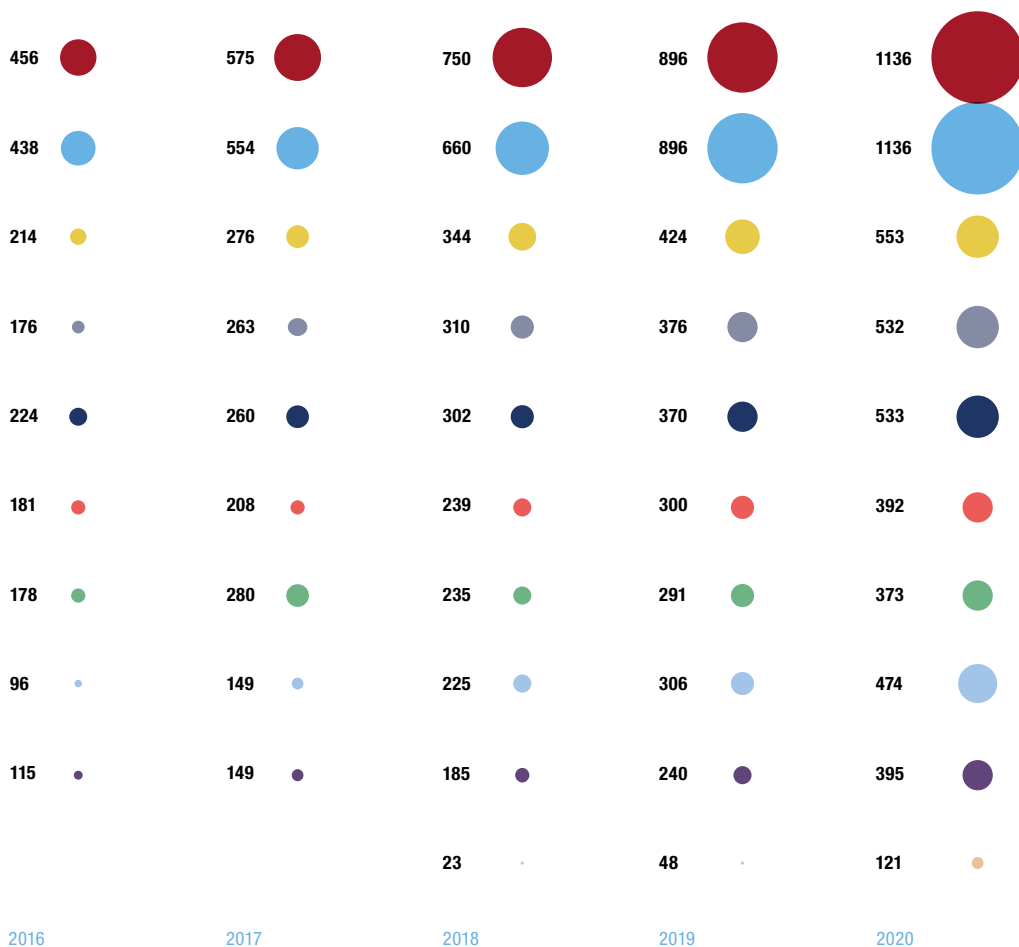
Cette expansion des services CATI à valeur ajoutée a été soutenue par plusieurs nouvelles ressources, nouvelles plateformes et nouveaux outils développés par l'OMPI et décrits à la page 23.

Aperçu des services CATI

- Accès aux ressources brevet et non-brevet
- Mise en réseau et échange d'expériences
- Sensibilisation à la propriété intellectuelle
- Recherche et analyse de brevets
- Soutien au dépôt et à la rédaction de brevets
- Formation sur l'accès à l'information en matière de brevets et son utilisation
- Appui à la commercialisation et au transfert de technologie

Figure 1. Nombre de CATI fournissant différents types de services

Source : Répertoire CATI, 2020.



- Accès aux bases de données de brevets et aux bases de données scientifiques et techniques
- Assistance et conseil en matière d'utilisation de bases de données
- Recherche – État de la technique
- Assistance et conseil en gestion de la propriété intellectuelle – Concession de licences, transfert de technologie
- Recherche – Nouveauté, brevetabilité
- Recherche – Liberté d'exploitation, autorisation
- Recherche – Validité
- Assistance et conseil en gestion de la propriété intellectuelle – Commercialisation
- Assistance et conseil en gestion de la propriété intellectuelle – Rédaction, examen de brevet
- Analyse – Cartographies de brevets et services connexes

Plus de 1000 CATI dans 80 pays

Depuis le lancement du programme CATI en 2009, 80 pays, dont 26 sont des pays les moins avancés, ont signé des accords de niveau de service avec l'OMPI pour développer des réseaux nationaux de CATI. L'OMPI a célébré une étape symbolique en 2020, lorsque le nombre de CATI dans le monde a dépassé la barre des 1000. Malgré la pandémie de COVID-19 qui a interrompu les activités dans de nombreux pays, les réseaux nationaux de CATI ont continué de se développer partout dans le monde. (Voir les figures 2 et 3.)

En **Afrique du Sud**, malgré la pandémie, de nombreuses manifestations d'intérêt ont été reçues et deux institutions ont signé des accords pour rejoindre le réseau national des CATI : la National Research Foundation et le Mafikeng Digital Innovation Hub, et deux autres sont en préparation pour 2021 : l'Université de technologie de Tshwane et l'Université de technologie de Durban.

En **Algérie**, le réseau CATI s'est étendu à 80 membres, dont des universités, des entreprises, des incubateurs d'entreprises et des centres de recherche, couvrant les régions du centre, de l'ouest, de l'est et du sud du pays.

La **Chine**, qui a rejoint le réseau mondial des CATI de l'OMPI en 2019, a étendu son réseau national pour atteindre un total de 51 CATI opérationnels d'ici à la fin de l'année, et 51 autres CATI sont en train de mettre en place leurs activités. La Chine souhaite que l'ensemble de ses 100 et quelques CATI soient opérationnels d'ici la fin de l'année 2021, l'objectif étant d'être présent et actif dans 31 régions administratives provinciales.

En **Colombie**, 34 CATI sont membres du réseau national, et huit centres sont désormais établis au niveau régional et servent différentes institutions.

Figure 2. CATI par pays en 2020

Source : Répertoire CATI, 2020.



Source de la carte : Section de l'information géospatiale de l'ONU

Avertissement : les appellations utilisées et la présentation des données qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part du Secrétariat de l'OMPI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, et servent uniquement à indiquer l'existence de CATI.

En **Égypte**, les CATI sont passés de 50 en 2019 à 56 à la fin de 2020.

Au **Kenya**, le réseau des CATI a préparé son expansion en menant des études de faisabilité sur le développement de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle et de services CATI à offrir par plusieurs universités, institutions académiques et centres d'innovation.

En **Mongolie**, trois nouveaux CATI ont été créés, portant leur nombre à 15.

Au **Nigéria**, le réseau des CATI a renforcé les liens entre ses membres, en vue d'étendre le réseau à six zones clés du pays, avec un accent particulier sur les universités et les centres de recherche.

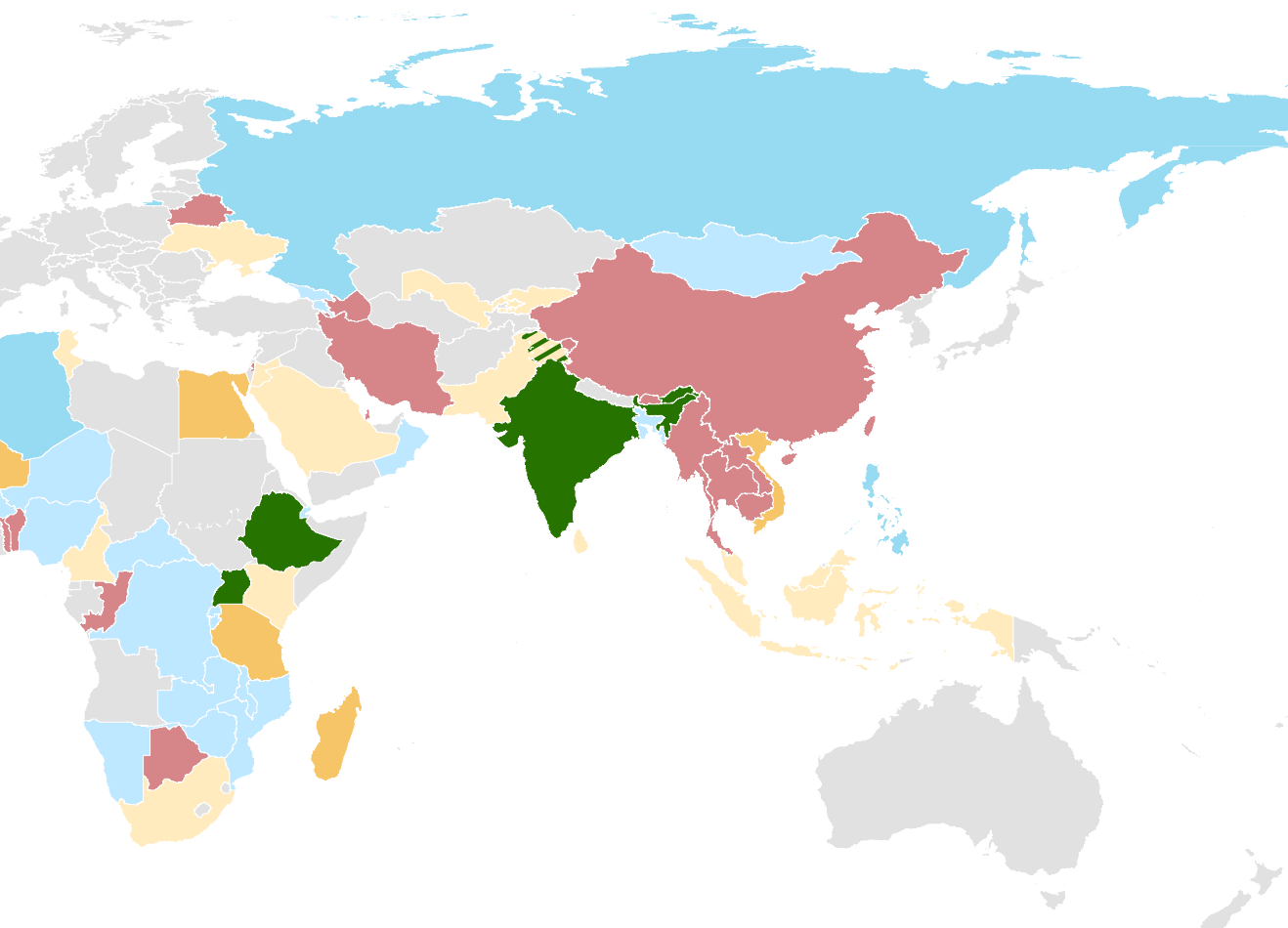
Au **Pakistan**, sept institutions hôtes (toutes des universités) ont signé un accord institutionnel avec

l'Organisation de la propriété intellectuelle (IPO) et la Commission de l'enseignement supérieur (HEC) du Pakistan pour porter le nombre de CATI à 36. Sept autres institutions hôtes devraient bientôt signer des accords institutionnels en 2021.

Le réseau national des CATI du **Pérou** se compose de 33 CATI hébergés dans différentes institutions – universités, centres de recherche et de développement et centres d'entreprise – situées dans 18 régions différentes du Pérou.

Sri Lanka a créé deux nouveaux CATI en 2020, et deux autres institutions devraient être ajoutées en 2021.

Sept nouvelles institutions ont rejoint le réseau des CATI en **Tunisie** et trois autres sont en préparation.



Accroître la maturité et la viabilité

Étant donné que la viabilité et l'impact des réseaux nationaux de CATI sont essentiels à leur développement continu, des niveaux de développement ont été définis pour indiquer l'état actuel de maturité et le niveau de prestation de services de chaque réseau national, et pour donner un aperçu des exigences futures qu'il devra remplir pour se développer et ainsi augmenter son incidence. La viabilité des CATI est mesurée par les niveaux de développement suivants :

- **Niveau de développement 1** : pays qui ont signé un accord de niveau de service avec l'OMPI, qui ont signé des accords institutionnels au niveau national entre le coordonnateur national des CATI et les institutions hôtes des CATI et qui publient au moins un rapport annuel sur les activités nationales des CATI.
- **Niveau de développement 2** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 1 et qui fournissent des recherches d'informations de base sur les brevets, par exemple des recherches d'information essentielles sur les brevets.

- **Niveau de développement 3** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 2 et qui fournissent des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée, tels que l'élaboration de cartographies de brevets.

En définitive, les CATI sont des institutions autonomes sur les plans financiers et techniques auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande.

À la fin de 2020, 40 pays sur 80 avaient atteint un certain degré de viabilité, 26 pays fournissant des services de base de recherche d'informations sur les brevets et neuf pays fournissant des services avancés supplémentaires à valeur ajoutée. Comme le souligne la figure 4, l'évolution de la maturité des réseaux de CATI, de sept réseaux répondant aux normes de niveau de maturité 2 et 3 en 2016 à 35 réseaux répondant à des niveaux de maturité avancés en 2020. Cela représente une augmentation de 400% en l'espace de quatre ans – ce qui témoigne de la viabilité croissante des CATI et de leur capacité à répondre aux innovateurs locaux et à les accompagner à tous les stades de l'innovation.

Figure 3. Réseaux de CATI par niveau de maturité

Source : Répertoire CATI, 2020.

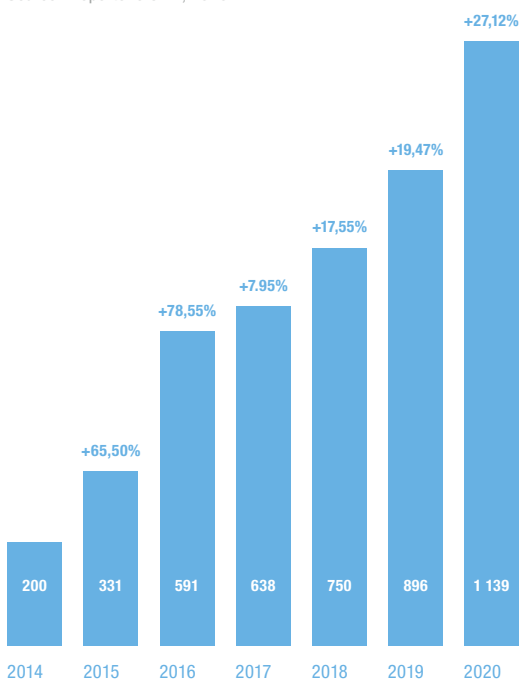
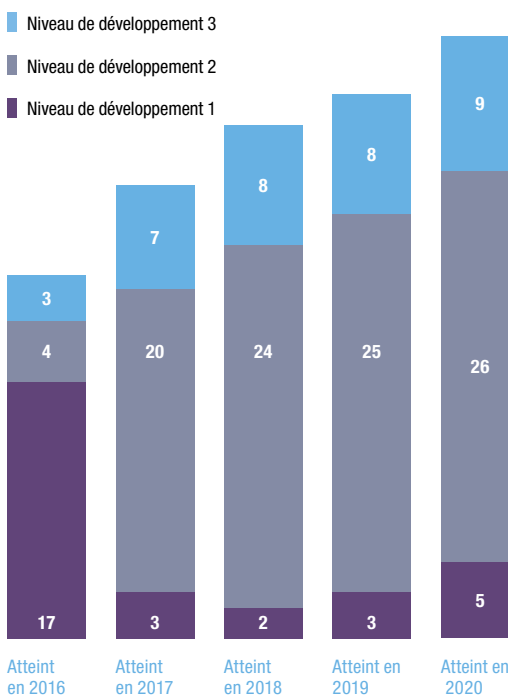


Figure 4. Réseaux de CATI par niveau de maturité



La croissance des CATI génère davantage de services pour les utilisateurs locaux et favorise l'innovation

Les CATI continuent de faire face à une demande croissante de leurs services

La croissance mondiale des réseaux de CATI ainsi que leur maturité et leur viabilité croissantes se sont accompagnées d'une augmentation similaire de la demande de services des CATI. Cette demande émane des chercheurs, inventeurs et entrepreneurs locaux, qui sont les principaux bénéficiaires du soutien des CATI.

Suite à l'enquête annuelle de fin d'année remplie par les CATI du monde entier, ces derniers avaient reçu environ 1,4 million de demandes de renseignements en 2020 (voir figure 5). Cela représente une augmentation de 15% par rapport aux chiffres déclarés pour 2019, et une augmentation de plus de 540% depuis 2014.

L'augmentation des demandes de brevet déposées et des initiatives de commercialisation soutenues par les CATI sont autant de témoignages de l'incidence croissante des CATI en tant que catalyseurs de l'innovation.

En **Égypte**, par exemple, les CATI ont reçu en moyenne 500 demandes par mois en 2020, tandis qu'en **Inde** et en **Mongolie**, les CATI ont effectué respectivement 420 et 135 recherches de brevets au cours de l'année.

En **Algérie**, les CATI ont reçu plus de 4000 demandes d'information, avec un accent particulier sur les énergies renouvelables, l'environnement, l'agriculture et le génie civil et mécanique. Le réseau des CATI a particulièrement contribué à soutenir des étudiants, des inventeurs et des start-ups du pays, en tirant parti des médias sociaux, des visioconférences et d'autres moyens de communication à distance pour se connecter.

Les CATI en **Chine** ont fourni à leurs clients un total de 339 recherches sur la liberté d'exploitation, 2589 services/rapports d'analyse de brevets (y compris des rapports sur la cartographie des brevets et des rapports de veille concurrentielle) et près de 50 000 recherches sur l'état de la technique. Jusqu'en 2020, les CATI ont déjà soutenu plus de 4000 négociations et accords de licence de propriété intellectuelle.

Au **Kenya**, le réseau des CATI a fourni des services consultatifs de base en matière de propriété intellectuelle et a aidé les clients à déposer leurs demandes de propriété intellectuelle en utilisant les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises en partie grâce aux cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI.

Au **Kirghizistan**, les institutions hôtes des CATI ont fourni 581 services à des inventeurs, des chercheurs, des étudiants et des PME dans de nombreux domaines différents, notamment la fourniture d'informations législatives sur la protection de la propriété intellectuelle au Kirghizistan (153 consultations), l'accès à des ressources d'information en matière de brevets et les non-brevets (230 demandes) et l'aide à l'enregistrement et au dépôt des droits de propriété intellectuelle (198 demandes).

En **République dominicaine**, les CATI ont continué de faire face à une demande croissante de leurs services tout au long de l'année. Environ 80 demandes de recherches sur l'état de la technique et d'autres types de brevets ont été traitées et 70 demandes de brevet et de modèles d'utilité ont été déposées.

En **Ukraine**, les 16 CATI existants ont reçu un total de 749 visites, demandes de soutien et services d'information technique, soit une moyenne mensuelle de 62 visites.

Il convient de noter que les demandes de services des CATI ont augmenté en quantité mais aussi en portée, avec des augmentations notables pour les services à valeur ajoutée tels que la rédaction et le dépôt de brevets, les recherches techniques et l'analyse de brevets. Au **Pérou**, par exemple, 51% de tous les CATI fournissent des services à valeur ajoutée et, rien qu'en 2020, le réseau des CATI a reçu 7500 demandes de renseignements.

En **Colombie**, les CATI ont reçu 86% de demandes supplémentaires par rapport à 2019, pour un total d'environ 9500 demandes reçues au cours de l'année, dont de nombreuses demandes de services de soutien à l'innovation à valeur ajoutée, tels que des recherches techniques (480) et le dépôt de droits de propriété intellectuelle,

notamment des demandes de dessins industriels (plus de 100) et des enregistrements de marques (environ 1700).

Formation et sensibilisation aux CATI: activités essentielles pour soutenir les innovateurs locaux et développer une culture de l'innovation soutenue par la propriété intellectuelle

En plus d'étendre leurs services d'appui à l'innovation aux utilisateurs locaux, les CATI ont continué de consacrer une quantité importante de ressources à des activités d'autodéveloppement et de sensibilisation, ce qui témoigne d'une viabilité et d'un niveau de maturité accrus. Bon nombre d'activités sont passées du format traditionnel sur site au format numérique en réponse à la pandémie mondiale.

En **Afrique du Sud**, le Bureau national de gestion de la propriété intellectuelle, coordonnateur du réseau des CATI, a organisé des activités de sensibilisation à la propriété intellectuelle dans sept institutions hôtes au cours de la période 2019-2020 et un atelier en ligne sur la commercialisation, la gestion de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie. Le personnel des CATI a été encouragé à participer aux webinaires organisés par le programme de CATI de l'OMPI sur les nouvelles ressources et les nouveaux outils et à s'inscrire aux cours de l'Académie de l'OMPI. En 2020, 30 membres du personnel des CATI ont participé à des cours d'enseignement à distance de base et avancés sur la propriété intellectuelle, les brevets et les recherches d'informations en matière de brevets, la gestion de la propriété intellectuelle, les marques, les dessins et modèles industriels, le droit d'auteur et les droits connexes, les licences de logiciels et les savoirs traditionnels et les expressions culturelles.

Le Centre national de la propriété industrielle (CNPI), coordonnateur national du réseau des CATI au **Burkina Faso**, a organisé un atelier d'information et de sensibilisation sur les mécanismes de protection de la médecine et des produits pharmaceutiques traditionnels. Une cinquantaine de participants comprenant des

tradipraticiens, des herboristes, des pharmaciens et des chercheurs en sciences de la santé se sont familiarisés avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et ses services de propriété intellectuelle.

En **Chine**, les CATI ont organisé plus de 1800 formations, en ligne et sur place, au profit de plus de 300 000 personnes. En septembre, l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA) a organisé un séminaire d'échange de travail pour les CATI en Chine. Les participants ont échangé des bonnes pratiques et des exemples de cas réussis de prestation de services d'information sur la propriété intellectuelle. Le CNIPA a lui-même formé 419 participants de 47 institutions hôtes de CATI au moyen de sessions en ligne et sur place, et plus de 400 employés de CATI ont suivi les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI.

En **Colombie**, les CATI ont organisé plus de 500 ateliers et activités de formation avec plus de 16 000 participants.

En **Côte d'Ivoire**, le réseau de CATI a renforcé les compétences et l'écosystème d'innovation parmi ses membres. Plus de 100 participants ont assisté à des activités de formation axées sur la recherche dans les bases de données scientifiques et techniques (mettant notamment en évidence le contenu en accès gratuit ou à faible coût disponible par le biais des programmes Research4Life) et sur les politiques et stratégies institutionnelles en matière de propriété intellectuelle.

En **Égypte**, 60% du personnel des CATI a participé au cours général d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI sur la propriété intellectuelle (DL-101), 30% au cours avancé sur les brevets (DL-301) et 2% au cours avancé sur la recherche d'information sur les brevets (DL-318). L'Académie de la recherche scientifique et de la technologie a organisé trois activités de sensibilisation et trois activités de formation en collaboration avec l'Office égyptien des brevets (EGPO).

Dans la **Fédération de Russie**, 11 webinaires ont été organisés pour les CATI locaux et ont été

suivis par 797 participants. Les sujets abordés étaient les suivants : l'analyse des brevets et la gestion des technologies à l'aide d'outils d'analyse des brevets; les recherches de brevets dans le système de recherche et d'information du Federal Institute of Industrial Property (FIPS); les modifications apportées au code civil russe en ce qui concerne l'accréditation des organisations scientifiques et éducatives russes auprès de Rospatent; et les droits de propriété intellectuelle tels que les appellations d'origine, les indications géographiques, les marques et les dessins et modèles industriels. Afin de promouvoir la propriété intellectuelle auprès des jeunes, un concours intitulé "Intellectual Hash Track" a été organisé entre les centres locaux d'information sur la propriété intellectuelle. Seize CATI ont soumis un total de 19 propositions de projets éducatifs et les trois meilleurs projets ont été récompensés par des prix FIPS.

Le réseau national des CATI du **Honduras** a continué d'organiser des activités de formation et

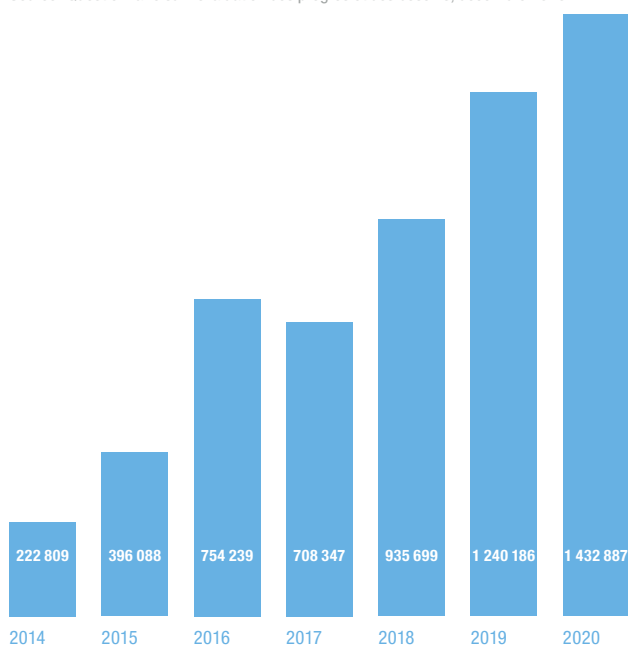
de renforcement des capacités pour les membres du réseau. En 2020, 180 participants ont reçu une formation sur différents sujets spécialisés en matière de propriété intellectuelle.

En **Inde**, le réseau CATI a mené 695 activités de sensibilisation aux droits de propriété intellectuelle et deux ateliers encourageant les innovatrices à utiliser la propriété intellectuelle ont été organisés au début de l'année.

En **Jordanie**, un site Web a été lancé pour les CATI afin qu'ils puissent mieux coordonner leurs activités. Au cours de l'année, le réseau des CATI a organisé un certain nombre d'initiatives visant à sensibiliser à la propriété intellectuelle et à encourager l'innovation. Il s'agit notamment d'une série de concours de design industriel destinés aux étudiants âgés de 10 à 17 ans, de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et du lancement d'initiatives telles que l'initiative Roots Art Environmental and Recycling, qui vise à promouvoir l'innovation dans le domaine de la

Figure 5. Nombre de demandes de renseignements reçues par les CATI

Source : Questionnaire sur l'évaluation des progrès et des besoins, décembre 2020.



Les réseaux nationaux de CATI continuent de se développer en fournissant une gamme ou un portefeuille croissant de services de base et à valeur ajoutée uniquement disponibles pour les utilisateurs locaux.

protection de l'environnement.

Au **Kirghizistan**, un congrès CATI en ligne a été organisé en octobre pour échanger des expériences et discuter des conditions nécessaires, des ressources, du développement et des domaines de collaboration au sein du réseau des CATI. Dans le cadre de cet événement, des prix ont été décernés à 10 institutions hôtes des CATI en reconnaissance de leur précieuse contribution au soutien de l'innovation. Parmi les lauréats figuraient notamment l'Université slave kirghize-russe (KRSU), l'Université technique d'Osh (OshTU) et l'Université d'État d'Osh (OshSU), qui ont fourni ensemble plus de 60% de tous les services fournis par le réseau CATI (356 sur 581 services).

Au **Mali**, le Centre malien pour la promotion de la propriété industrielle a organisé un atelier de trois jours en coopération avec l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée pour former les chercheurs à la propriété industrielle, en particulier à l'information en matière de brevets, aux recherches en matière de brevets et à la protection par brevet.

En **Mongolie**, 15% du personnel des CATI a suivi les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI afin de renforcer ses connaissances en matière de propriété intellectuelle et un membre du personnel a participé au cours de formation avancée OMPI-CEIPI-INPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et les licences.

Au **Maroc**, plus de 600 membres du personnel des CATI, dont 53% sont des femmes, ont participé aux cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI afin de développer leurs compétences en matière d'information et de rédaction de brevets, de gestion de la propriété intellectuelle et dans d'autres domaines.

L'Agence de la propriété intellectuelle de la République d'**Ouzbékistan**, le coordonnateur national des CATI dans le pays, a organisé 40 ateliers en ligne et deux séminaires de sensibilisation à la protection de la propriété intellectuelle dans les

universités afin de renforcer les compétences du personnel des CATI et de ses utilisateurs.

En **République centrafricaine**, le réseau CATI a organisé plusieurs campagnes médiatiques sur la propriété intellectuelle. Il s'agissait notamment d'émissions de radio et de publicités auprès de diffuseurs dans l'ensemble du pays, ainsi que d'une "journée portes ouvertes" et d'un atelier sur les marques pour les petites et moyennes entreprises.

En **République démocratique du Congo**, les CATI hébergés au sein du Ministère de l'industrie ont mis en place un incubateur pour soutenir les jeunes entrepreneurs dans leurs activités de recherche et développement. Trente jeunes innovateurs ayant reçu un prix d'innovation technologique en 2020 bénéficient actuellement de ce soutien.

En **République dominicaine**, le réseau des CATI a organisé 40 activités de formation, notamment des conférences et des ateliers spécialisés sur différents sujets liés à la propriété intellectuelle, auxquels ont participé plus de 1300 personnes.

Au **Sénégal**, le coordonnateur national des CATI de l'Agence sénégalaise pour la propriété industrielle et l'innovation technologique a organisé des conférences en ligne avec les institutions hôtes des CATI afin de maintenir les contacts, d'échanger des expériences relatives à la mise en œuvre du programme de CATI et de renforcer le partage des connaissances.

En **Ukraine**, le personnel des CATI a suivi 84 cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI entre 2019 et 2020. Dix-neuf événements ont été organisés par le CATI central de Kiev, touchant en moyenne 45 à 60 participants lors de chaque événement. En outre, 44 ateliers sur la propriété intellectuelle, l'innovation et la recherche ont été organisés ou suivis par d'autres CATI du pays. Un chatbot consultant en matière de propriété intellectuelle, "CATI BOT", a été lancé pour fournir un soutien continu en ligne aux entités d'innovation.

Au **Zimbabwe**, le réseau des CATI a participé à un atelier provincial de transfert de technologie

pour les établissements d'enseignement supérieur, organisé par le Ministère de l'enseignement supérieur et tertiaire, des sciences et du développement technologique en décembre, afin de sensibiliser à la valeur stratégique et à l'utilité des informations sur les brevets dans la promotion de l'innovation.

Les CATI comme catalyseurs pour le dépôt de brevets et d'autres demandes de droits de propriété intellectuelle

De nombreux réseaux de CATI ont fait état d'une croissance régulière des demandes de brevet déposées avec leur appui, en raison de l'augmentation du nombre et de la qualité des services que les CATI fournissent aux chercheurs et innovateurs locaux.

En **Algérie**, 40% des demandes de brevet ont été déposées par l'intermédiaire des CATI, ce qui a grandement contribué à la croissance des demandes de brevet dans le pays.

En **Chine**, l'institution hôte du CATI, le Centre de services de propriété intellectuelle de Shaanxi, a pris en charge le dépôt de sept demandes de brevet dans le domaine du titane haute performance pour permettre le traitement des fils. Le requérant était une entreprise de traitement d'équipements et d'outils fabriqués en alliage de titane à des fins médicales. Cela a conduit à la croissance rapide de l'entreprise et à l'augmentation des exportations dans le monde.

En **Colombie**, grâce au soutien des CATI, plus de 100 demandes de brevet, 107 demandes de dessins et modèles industriels et 1700 enregistrements de marques ont été déposés.

En **Inde**, 268 demandes de brevet national ont été déposées au cours de l'année avec le soutien des CATI nationaux.

En **Jordanie**, 31 demandes de brevet nationales et 11 demandes PCT ont été déposées par des résidents, et sept brevets ont été délivrés. Le réseau de CATI a également lancé 11 services

Les CATI ont élargi leur gamme de services pour aider les utilisateurs locaux à mieux exploiter leur potentiel d'innovation.

électroniques et 42 processus électroniques pour simplifier la procédure d'enregistrement des marques et des brevets, et a allégé certaines procédures et échéances en raison de la pandémie de COVID-19.

En **Mongolie**, 260 brevets (comprenant à la fois des inventions et des brevets de modèles d'utilité) ont été accordés à des résidents. C'est une conséquence directe des activités du CATI.

En **Ouzbékistan**, les institutions hôtes du CATI ont déposé 21 demandes de brevet et ont obtenu 16 brevets. Bon nombre d'institutions académiques ont également protégé leurs créations au moyen d'autres droits en matière de propriété intellectuelle, en particulier la protection par le droit d'auteur des programmes informatiques et des bases de données (260 enregistrements).

Au **Pérou**, 177 demandes de brevet ont été déposées au total par l'intermédiaire de 22 institutions hôtes de CATI (des 33 CATI du réseau national), ce qui représente une augmentation de 78% par rapport à 2019.

Aux **Philippines**, les bureaux d'appui à l'information et à la technologie ont pris en charge 54% des dépôts de demandes brevet au niveau local (117) et 50% des dépôts de modèles d'utilité locaux (317), contre 41% et 45% respectivement en 2019. Ils ont également déposé 87 demandes de dessins et modèles industriels.

En **Zambie**, un inventeur local a bénéficié du réseau national de CATI pour effectuer des recherches en matière de brevets et déposer une demande de brevet pour une solution innovante aux pénuries d'électricité dans le pays, un problème majeur que connaît le pays depuis cinq ans. L'invention est désormais protégée et est sur le point d'être commercialisée.

Les CATI ont élargi leur gamme de services pour aider les utilisateurs locaux à mieux exploiter leur potentiel d'innovation.

Les CATI étendent et diversifient leurs services

Le nombre de réseaux de CATI nationaux durables et la demande de services de CATI continuent de croître. Dans le même temps, les CATI diversifient leur gamme de services pour aider les utilisateurs locaux à mieux exploiter leur potentiel d'innovation tout au long des étapes de l'innovation. Les services d'appui au transfert, à la commercialisation et à la gestion de technologies de la propriété intellectuelle, en particulier, créent une valeur réelle, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'initiatives de CATI visant à aider les chercheurs, inventeurs et entrepreneurs locaux à commercialiser leurs inventions.

En mars, l'Université internationale des sciences et des technologies du **Botswana** (BIUST) a créé un "parc d'innovation" pour commercialiser les résultats de ses activités de recherche – développement avec le soutien du CATI hébergé à BIUST.

Au **Cameroun**, le coordonnateur de CATI, le Comité national de développement des technologies placé sous l'égide du Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation, a été officiellement chargé de la promotion et de la commercialisation ou utilisation de la propriété intellectuelle par les petites et moyennes entreprises. Une étude ethnobotanique sur les plantes médicinales des régions du centre, du sud et de l'est du pays a été

réalisée afin de mieux exploiter les connaissances traditionnelles de celui-ci.

En **Chine**, bon nombre d'innovateurs et d'entreprises ont bénéficié du soutien des CATI en 2020, qu'il s'agisse de services de base tels que la réalisation de recherches en matière de brevets ou de services à valeur ajoutée tels que l'aide au développement et au lancement de nouveaux produits et services et à la gestion de leur propriété intellectuelle. La bibliothèque de Shanghai, institution hôte de CATI depuis 2019, a mis en place un "espace d'innovation" destiné aux micro, petites et moyennes entreprises et au grand public. Cet espace d'innovation fournit des services d'information en matière de propriété intellectuelle, tels que des recherches en matière de brevets, des conseils sur la rédaction des demandes de brevet et une aide pour le dépôt de demandes de brevet, y compris les demandes PCT.

En **Fédération de Russie**, on comptait 170 CATI en fonctionnement dans 68 régions en 2020, principalement basés dans des universités et institutions académiques (90), des bibliothèques (16) et des entreprises industrielles (16). À la fin de l'année, 10 CATI ont été créés dans les locaux des chambres de commerce et d'industrie régionales, suite à un accord conclu entre Rospatent et la Chambre de commerce et d'industrie russe. Les objectifs visés sont de développer une économie innovante, de favoriser l'exploitation des droits de propriété intellectuelle et de promouvoir les innovations technologiques.

L'Institut de formation technique de Gambie (*Gambia Technical Training Institute*) a rejoint le réseau national de CATI de la **Gambie** pour encourager la recherche et l'innovation dans le domaine de l'ingénierie, renforcer les liens avec l'industrie du pays et sensibiliser les jeunes innovateurs à l'importance de la protection de la propriété intellectuelle.

En **Inde**, 22 activités liées à la commercialisation des brevets et au transfert de technologie ont été organisées au cours de l'année pour permettre

aux chercheurs, innovateurs et entrepreneurs locaux d'exploiter leurs inventions. Cinq nouveaux cours sur la propriété intellectuelle ont été ajoutés au programme de divers instituts universitaires à travers le pays et l'Office indien des brevets a étendu la licence du logiciel de recherche de brevets à tous les CATI.

Au **Malawi**, le réseau de CATI s'est employé à étendre et à établir un partenariat avec l'Association des inventeurs du Malawi, récemment créée, qui fournit des services de conseil en matière de propriété intellectuelle aux inventeurs du pays et appuie le dépôt de demandes de brevet.

Au **Maroc**, le réseau de CATI a lancé son programme CATI 2.0, visant à développer un écosystème intégré pour soutenir la création et l'utilisation de la propriété intellectuelle au sein des universités et des organismes de recherche. Ce programme comprenait la rédaction et l'adoption de politiques en matière de propriété intellectuelle dans plusieurs universités et organismes de recherche pilotes.

En **Mongolie**, les CATI ont élaboré et mis à jour leurs politiques en matière de propriété intellectuelle avec le soutien de l'OMPI. Leurs efforts déployés pour établir des relations plus efficaces entre les universités et les entreprises ont abouti à six accords de licence en 2020.

En **Ouganda**, le Bureau des services d'enregistrement (URSB), coordonnateur national des CATI, a redoublé d'efforts pour aider les inventeurs à rédiger des demandes de propriété intellectuelle afin d'améliorer la qualité des dépôts de brevets et de modèles d'utilité.

En **Ukraine**, l'utilisation des documents de brevet et de la littérature non-brevet par les établissements universitaires et de recherche a augmenté, avec 70 institutions (dont sept sont des institutions hôtes de CATI) inscrites au programme d'accès à la recherche pour le développement et l'Innovation (ARDI) de l'OMPI. Vingt-six publications analytiques et informatives sur des questions liées à la

protection des droits de propriété intellectuelle ont été préparées par le CATI central pour être diffusées sur des réseaux sociaux et autres plateformes médiatiques. En outre, du matériel didactique en matière de propriété intellectuelle destiné à l'industrie technologique internationale et une étude sur les innovations médicales à la lumière du droit de la propriété intellectuelle, et des tendances en matière de brevets et de certification ont été élaborés. Le CATI central a également participé à des consultations et a soutenu le lancement de la procédure d'inventaire des solutions techniques dans le domaine de la technologie spatiale avec l'Agence spatiale nationale.

Les CATI sans frontières : des initiatives régionales permettent d'accroître l'incidence et la portée au niveau international

La coopération régionale a été un autre pilier important pour aider à renforcer les réseaux nationaux de CATI et à accroître leur incidence et leur portée. Les initiatives visant à échanger des expériences et de bonnes pratiques pour aider les réseaux des CATI à devenir plus efficaces et à fournir des services ciblés se sont multipliées dans toutes les régions géographiques. Des réseaux ont été créés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, et des discussions sont en cours pour renforcer la coopération régionale dans d'autres régions, notamment entre les pays arabes et les pays d'Asie centrale.

En 2020, les représentants des réseaux nationaux de CATI des États membres de l'**Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)** et de l'**Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)** ont discuté de la mise en place d'un système de certification du personnel des CATI. Définir les compétences de base du personnel des CATI permet de mieux harmoniser et reconnaître leurs compétences et connaissances. Les représentants ont défini les principales conditions à remplir pour garantir l'accessibilité et la valeur ajoutée du système

de certification du personnel des CATI au personnel CATI déployé dans des institutions et des pays différents.

En août, l'OMPI a organisé une session du réseau régional **CATI-CARD** qui comprend les pays d'**Amérique centrale et la République dominicaine**, au cours de laquelle les membres du réseau ont discuté des sujets prioritaires relatifs aux recherches sur l'état de la technique et les activités de formation destinées aux membres des institutions.

Au niveau bilatéral, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale, le coordonnateur des CATI au **Maroc**, a aidé l'Office **djiboutien** de la propriété intellectuelle et le Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme de la **République islamique de Mauritanie** à jeter les bases du développement d'un réseau de CATI dans leurs pays respectifs, en partageant son expérience et en participant à une évaluation de la situation et des besoins.

Les CATI contribuent à la lutte mondiale contre la COVID-19

Au **Chili** et en **Équateur**, les coordonnateurs nationaux des réseaux de CATI ont préparé des bulletins contenant des informations en matière de brevets du domaine public dans le domaine de la détection, de la prévention et du traitement des maladies liées à la COVID-19.

En **Chine**, les institutions hôtes de CATI ont fourni des services d'information en matière de propriété intellectuelle aux innovateurs en soutenant leurs activités de recherche et de développement liées à la COVID-19. Plus de 500 sessions de formation gratuites ont été organisées en 2020, touchant plus de 70 000 personnes. Avant la fin de l'année, les institutions CATI en Chine avaient également mis en place plus de 70 bases de données liées à la COVID-19 (dont la moitié est accessible gratuitement), qui ont reçu plus de 10 millions de visites.

En **Côte d'Ivoire**, le CATI hébergé par l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle a aidé des chercheurs et des inventeurs à déposer des demandes de brevet et de dessins et modèles industriels pour 15 inventions liées à la COVID-19, notamment des désinfectants, des masques, des médicaments et des dispositifs médicaux.

À **Cuba**, l'Office cubain de la propriété industrielle, coordonnateur du réseau national de CATI, a fourni 389 services sur des questions liées à la prévention et au traitement de la COVID-19 (13 recherches de technologies, 16 prévisions technologiques et 360 services liés à des conseils). Vingt demandes de brevet relatives au traitement de la COVID-19 ont été déposées, en plus d'une marque pour le vaccin SOBERANA développé par l'Institut des vaccins Finlay, membre du réseau national de CATI.

En **République démocratique du Congo**, le CATI hébergé au sein du Ministère de l'industrie a collaboré avec le Ministère de la recherche scientifique pour soutenir la recherche dans le domaine de la santé, notamment pour le traitement et la prévention de la COVID-19.

En **Fédération de Russie**, tous les CATI du pays ont activement participé à de nombreux

événements de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir l'innovation et à encourager la recherche, les partenariats et la protection des inventions relatives à la COVID-19 grâce au système de brevets. Certaines institutions hôtes de CATI ont apporté leur aide en donnant des fournitures telles que des équipements de protection, à l'instar de l'Université fédérale du Nord-Est (NEFU) d'Ammosov, qui a fourni des équipements de protection à la clinique médicale de la NEFU.

En **Guinée**, le coordonnateur de CATI du Ministère de l'industrie, des PME et de la promotion du secteur privé a créé un groupe de travail composé de 10 universités et centres de recherche afin de passer en revue les recherches et recenser les inventions qui pourraient aider à lutter contre la pandémie. Une invention en particulier, un dispositif de lavage automatique des mains développé par l'Institut supérieur de technologie de Mamou, a retenu l'attention du CATI. Grâce à leur aide à la rédaction, une demande de brevet a été déposée auprès de l'OAPI et accordée en novembre. L'invention a également reçu le prix de l'Union économique et monétaire ouest-africaine pour la meilleure invention dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

À **Madagascar**, deux institutions hôtes de CATI – le Centre national d'application de recherches pharmaceutiques et l'Institut malgache de recherches appliquées – ont uni leurs efforts pour lutter contre la pandémie en développant un certain nombre de phytomédicaments et de remèdes à base de plantes pour aider à traiter et à prévenir la COVID-19. Certains d'entre eux ont été distribués gratuitement aux écoles et aux villages traditionnels fortement touchés par le virus.

Au **Pakistan**, les institutions hôtes de CATI ont participé à la lutte contre la pandémie de COVID-19 en soutenant la recherche et le développement d'inventions importantes pour la prévention, la détection et le traitement du virus. Ces efforts ont abouti au dépôt d'un certain nombre de demandes de brevet et de marques. En outre, bon nombre de CATI ont apporté leur appui aux tests de masse de la COVID-19 dans tout le pays.

Au **Pérou**, le réseau de CATI a été actif avec 10 institutions hôtes rapportant de nombreuses activités contribuant à la lutte contre la COVID-19. Le CATI hébergé au sein de l'Instituto Nacional de Salud a publié 13 rapports d'information sur le développement de technologies, signé 15 accords de transfert de technologies de matériel biologique, publié trois rapports de veille technologique et soumis trois demandes de brevet et deux enregistrements de marque. Plusieurs autres universités membres du réseau national de CATI (à savoir l'Universidad Nacional de Ingeniera, l'Universidad Privada del Norte, l'Universidad Continental et l'Universidad Nacional Tecnológica de Lima Sur) ont déposé des demandes de brevet et de modèle d'utilité pour des inventions relatives à la prévention et au traitement de la COVID-19. Les membres du réseau ont mené des activités de formation et de sensibilisation pour soutenir les chercheurs et les entrepreneurs travaillant dans le domaine de la prévention et du traitement de la COVID-19 (à savoir l'Universidad Nacional de San Agustín de Arequipa, l'Universidad Nacional Hermilio Valdizan et l'Universidad Nacional Tecnológica de Lima Sur). Agissant en tant que

coordonnateur du réseau de CATI, l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOP) a organisé un concours spécial pour promouvoir la protection d'inventions liées à la COVID-19 et a publié un bulletin pour encourager la recherche et fournir des informations sur les inventions tombées dans le domaine public ou disponibles pour la concession de licences.

Aux **Philippines**, les Bureaux d'appui à l'innovation et à la technologie ont contribué à la lutte contre la COVID-19 en fabriquant des équipements de protection individuelle destinés aux agents de santé et de sécurité de première ligne, des trousse de diagnostic de masse abordables, des masques et des visières, de l'alcool, et des désinfectants pour la population. Ils ont offert de l'eau potable, des denrées alimentaires et des boissons et ont mis en place des installations de dépistage et de quarantaine. Bon nombre d'inventions liées à des formules de gel désinfectant, à des masques réutilisables et à des dispositifs médicaux ont également été déposées auprès de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines.

OMPI: soutenir les CATI avec des ressources et des outils

L'OMPI a lancé un certain nombre d'initiatives et des publications, supports et outils de formation ont été élaborés pour aider les CATI à accéder à des informations scientifiques et techniques de qualité, et à les utiliser de façon efficace. Cela est devenu de plus en plus indispensable et renforce l'impact et la durabilité des CATI, qui continuent de fournir un large éventail de services aux utilisateurs locaux.

Dans le cadre des efforts déployés par l'OMPI pour aider les CATI à renforcer leurs capacités, deux partenariats public-privé ont été établis avec les principaux fournisseurs et éditeurs de bases de données de brevets, ASPI et ARDI.

Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)

Le programme ASPI permet aux institutions des pays en développement d'obtenir un accès gratuit ou à faible coût à des services commerciaux de bases de données de brevets. Cela est rendu possible grâce à un partenariat public-privé avec neuf des plus grands fournisseurs de bases de données de brevets.

L'augmentation constante du nombre d'institutions inscrites et participant activement au programme ASPI au fil des ans se traduit dans la pratique par une augmentation du nombre de CATI fournissant des services à valeur ajoutée (voir figure 6).

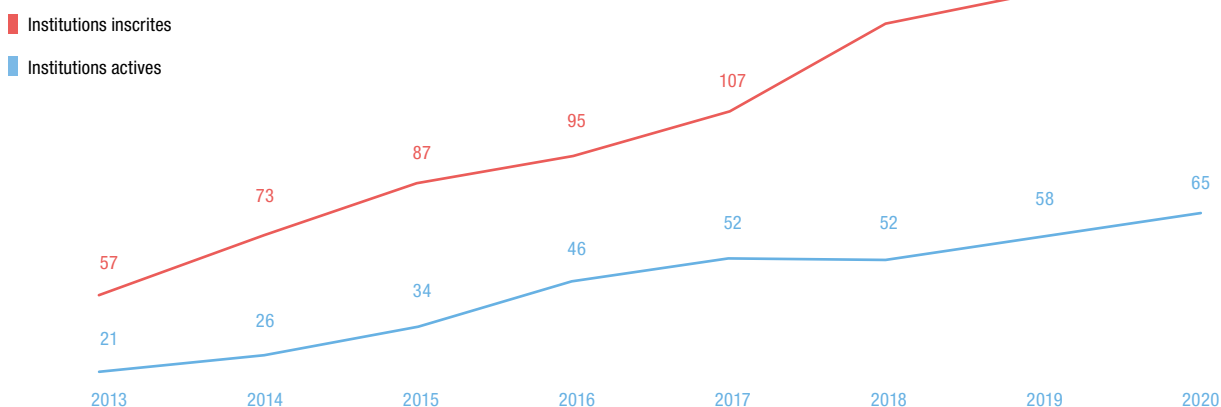
Ces services comprennent des recherches technologiques avancées et des cartographies de brevets; leur capacité d'accéder à des services de bases de données commerciales sur les brevets, tels que ceux fournis dans le cadre du programme ASPI, permet généralement de les améliorer et de les renforcer.

Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)

Le programme ARDI vise à améliorer la disponibilité des informations scientifiques et techniques dans les pays en développement au moyen d'un partenariat public-privé avec le secteur de l'édition. Plus de 50 éditeurs offrent actuellement à 125 pays en développement un accès gratuit ou à faible coût à des contenus universitaires et professionnels évalués par les pairs par l'entremise du programme ARDI. Ce programme est également membre du partenariat Research4Life, une initiative conjointe de plusieurs institutions des Nations Unies, d'entreprises du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'instituts universitaires. Il est conçu pour améliorer les connaissances, l'enseignement, la recherche et l'élaboration des politiques de plusieurs milliers d'étudiants, de professeurs, de scientifiques et de médecins spécialisés, qui mettent l'accent sur la santé, l'agriculture, l'environnement et d'autres sciences naturelles, physiques et sociales dans les pays en développement.

Figure 6. Nombre d'institutions enregistrées et actives dans le programme ASPI

Source: Base de données ASPI.



Le programme ARDI facilite l'accès à plus de 50 000 revues, livres et ouvrages de référence publiés par plus de 50 grandes maisons d'édition.

Les institutions académiques sont les utilisateurs les plus importants du programme ARDI. En raison de la pandémie de COVID-19, les établissements de recherche de plusieurs pays ont dû ponctuellement fermer, et le fait que l'accès est généralement effectué au moyen de postes de travail des bibliothèques des établissements a conduit à une diminution du nombre d'établissements actifs en 2020 (voir figure 7).

WIPO INSPIRE: Répertoire des rapports d'information spécialisée en matière de brevets

L'année 2020 a vu un ajout à la suite de services en ligne de l'OMPI destinés aux innovateurs avec le lancement de la plateforme WIPO INSPIRE qui offre une série de fonctionnalités puissantes et faciles à utiliser pour les utilisateurs novices et experts de l'information en matière de brevets. WIPO INSPIRE comprend un répertoire de rapports établis sur les bases de données de brevets et les systèmes de recherche. Il présente des fonctionnalités avancées et conviviales, notamment une comparaison des caractéristiques et des services de quatre bases de données de brevets au maximum et une carte interactive de la couverture mondiale des bases de données qui permet aux utilisateurs de déterminer,

d'un coup d'œil, les bases de données de brevets offrant une couverture d'une juridiction spécifique.

La plateforme WIPO INSPIRE est conçue pour fonctionner comme un "guichet unique" où les utilisateurs peuvent accéder à d'autres produits et outils numériques (par exemple, la plateforme eTISC et le portail d'accès aux registres des brevets) en un seul endroit. Ces outils visent à réduire les inégalités en matière d'accès numérique au savoir en facilitant l'accès à l'information d'une manière conviviale, qui aide l'utilisateur à déterminer l'information la mieux adaptée à ses tâches essentielles.

Le Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang, a souligné l'importance de la plateforme WIPO INSPIRE lors de son lancement en déclarant :

"WIPO INSPIRE est notre tout dernier produit numérique destiné à aider les innovateurs à diffuser l'innovation dans le plus grand intérêt de l'humanité. Il s'agit d'une plateforme visant à aider les utilisateurs à prendre des décisions en connaissance de cause sur les outils de recherche en matière de brevets les plus adaptés à leur travail, qu'il s'agisse d'examiner des brevets ou de prendre des décisions liées à la recherche-développement. Les brevets divulguent des informations techniques essentielles servant également d'éléments de base à d'autres innovateurs et innovations. WIPO INSPIRE facilite ce processus et nous espérons qu'il ouvrira la voie

Figure 7. Nombre d'institutions actives dans le programme ARDI

Source: Données de connexion d'utilisateur du programme ARDI.

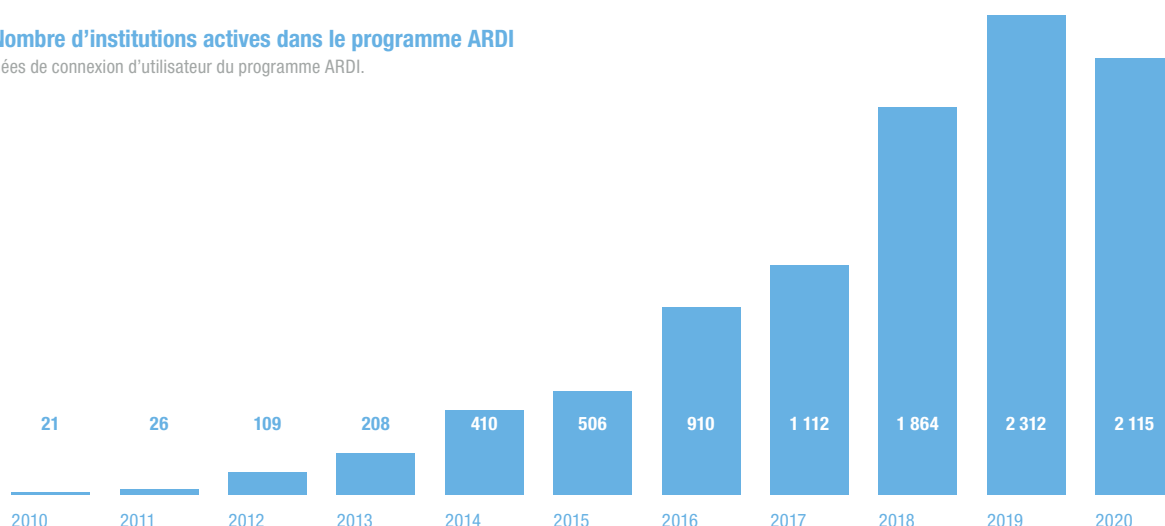
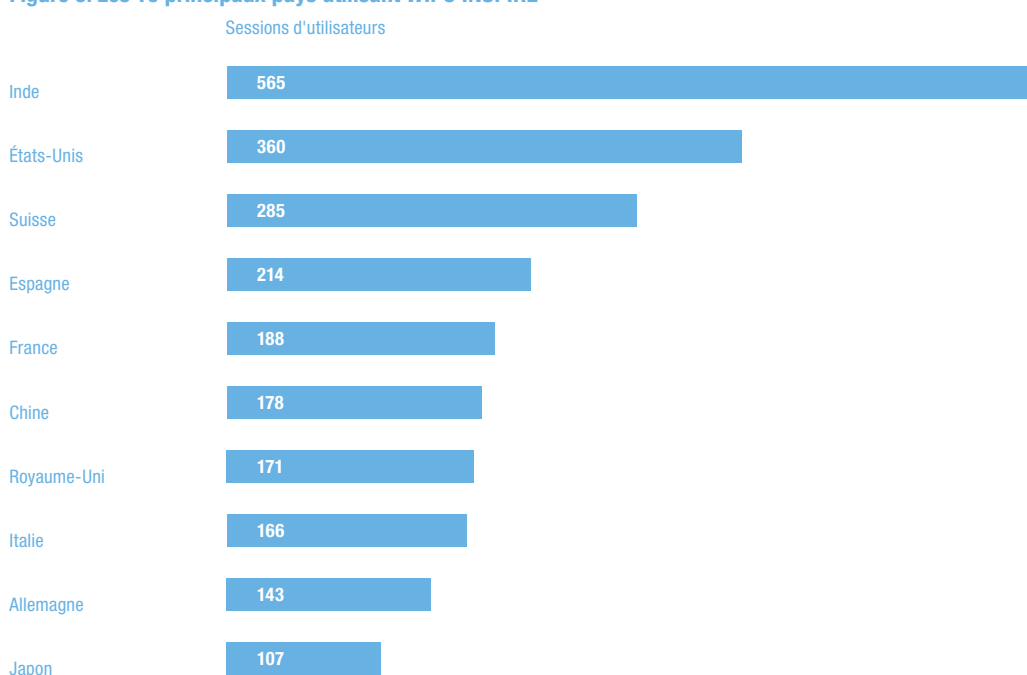


Figure 8. Utilisation de WIPO INSPIRE, nov. - déc. 2020**Figure 9. Les 10 principaux pays utilisant WIPO INSPIRE**

à un plus grand nombre d'innovations qui pourront être mises plus rapidement sur le marché”.

Après son lancement officiel en novembre, plus de 2500 utilisateurs ont accédé à la plateforme WIPO INSPIRE à la fin de l'année (voir figure 8).

Comme le montre la figure 9, l'Inde a été le plus grand utilisateur de la plateforme WIPO INSPIRE, 20% du nombre total d'utilisateurs étant originaires de ce pays.

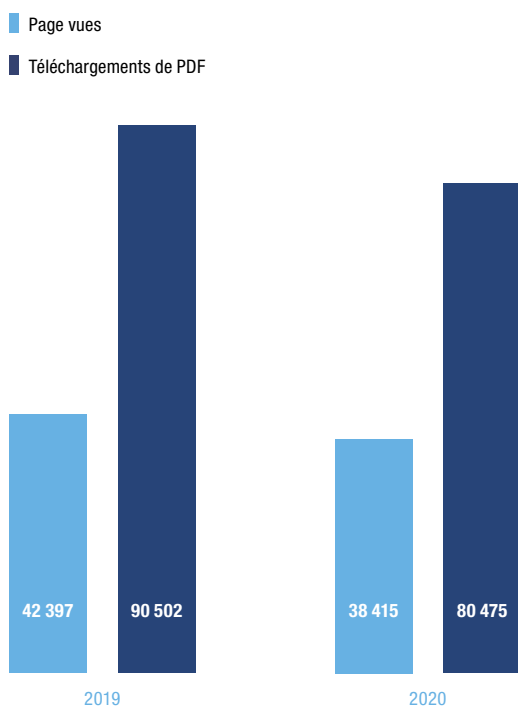
Portail d'accès aux registres de brevets

Le portail d'accès aux registres de brevets constitue une passerelle vers des gazettes et des registres de brevets en ligne ainsi que vers des

informations relatives à la situation juridique des brevets émanant de plus de 200 ressorts juridiques et collections d'informations en matière de brevets. L'accès aux informations du portail se fait au moyen d'une carte et d'un tableau interrogeables, avec des fichiers d'aide sur les informations détaillées relatives à la situation juridique. Il est disponible sur le site Web de l'OMPI, où l'on peut visionner une courte vidéo explicative.

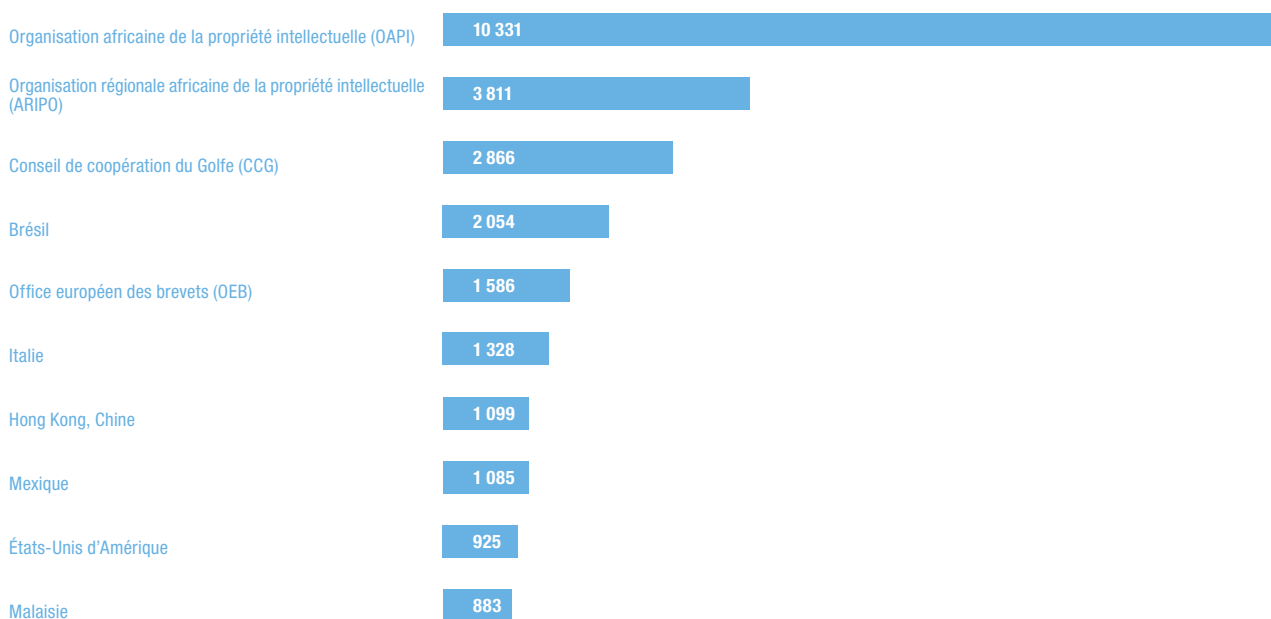
En 2020, le portail a enregistré plus de 38 000 consultations de pages et 80 000 téléchargements de fichiers d'aide (voir figure 10). Si divers utilisateurs accèdent au portail, son utilisation par les CATI reflète la demande croissante d'informations sur la situation juridique utilisées dans les recherches sur la liberté d'exploitation et les services de diligence raisonnable (voir figure 11).

Figure 10. Utilisation du portail d'accès aux registres de brevets



Les CATI sont renforcés par une gamme croissante d'initiatives de développement des capacités, de ressources, d'outils, ainsi que de plateformes de partage des données, des informations et des connaissances fournies par l'OMPI.

Figure 11. Les 10 principaux utilisateurs de rapports téléchargés sur le portail d'accès aux registres de brevets



Les CATI sont renforcés par une gamme croissante d'initiatives de développement des capacités, de ressources, d'outils, ainsi que de plateformes de partage des données, des informations et des connaissances fournies par l'OMPI.

Plateforme de partage des connaissances eTISC

La plateforme eTISC est une plateforme sociale virtuelle qui offre à la communauté des CATI et aux utilisateurs de la propriété intellectuelle un espace pour échanger et partager des connaissances et des idées dans un environnement sécurisé. En 2020, elle a été entièrement repensée et lancée avec son nouveau nom de domaine et ses nouvelles fonctionnalités.

La nouvelle plateforme eTISC simplifie l'expérience de l'utilisateur en offrant un système de connexion amélioré utilisant les comptes de l'OMPI et une structure plus simple pour accéder au contenu.

La plateforme prévoit entre autres des :

- Groupes et forums de discussion pour le partage des connaissances et des expériences
- Rubriques "Demandez à l'expert" pour discuter avec des experts de domaines tels que l'information en matière de brevets et le transfert de technologie.
- Nouvelles et événements pour aider les utilisateurs à se tenir informés des dernières informations ayant trait à la propriété intellectuelle.

Dans le but d'étendre les services offerts, un forum Web sur le transfert de technologie a également été intégré à la plateforme eTISC. Dans les six premiers mois suivant son lancement, le nombre d'adhérents à la plateforme est monté en flèche pour atteindre plus de 600 utilisateurs.

Les publications et le matériel de formation renforcent les capacités

L'OMPI a créé un certain nombre de publications pour améliorer et renforcer les capacités des CATI

partout dans le monde. Ces publications sont des sources de référence essentielles pour toute une série de sujets, notamment la documentation et les bases de données sur les brevets, les recherches de brevets, l'analyse des brevets et la gestion des CATI.

Les publications sont disponibles en plusieurs langues et comprennent des brochures et des guides ainsi que les cartographies de brevets de l'OMPI. Ces rapports examinent les tendances en matière de dépôt de brevets et fournissent des informations techniques et commerciales. Ils couvrent des sujets tels que la santé publique, l'alimentation et l'agriculture, l'environnement, l'énergie et les handicaps – des domaines particulièrement pertinents pour les pays en développement. En outre, des ressources comme celles développées pour guider les CATI dans la rédaction des cartographies de brevets contribuent à renforcer la qualité et la quantité des services à valeur ajoutée fournis par les CATI et, par conséquent, à renforcer leur impact global et leur viabilité.

Évolution de l'analyse des brevets

Une série d'activités de l'OMPI dans le domaine de l'analyse des brevets, notamment l'élaboration de publications sur des sujets spécifiques et de ressources méthodologiques, permettent aux centres d'information et aux utilisateurs de l'information en matière de brevets d'être informés des tendances de différentes technologies. En outre, elles aident les CATI à développer et à améliorer leurs compétences en matière d'analyse des brevets afin de fournir des services d'analyse de haute qualité.

Rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques: la *série de rapports de l'OMPI consacrés aux tendances technologiques* est une publication phare qui s'adresse aux entreprises, aux universités et aux décideurs, ainsi qu'aux lecteurs du grand public intéressés par l'innovation. Fondée sur des données relatives aux brevets et à littérature non-brevet, elle montre les tendances des différentes technologies, en les contextualisant à l'aide d'études de cas, d'explications et de points de vue d'experts de premier plan. Elle contient des

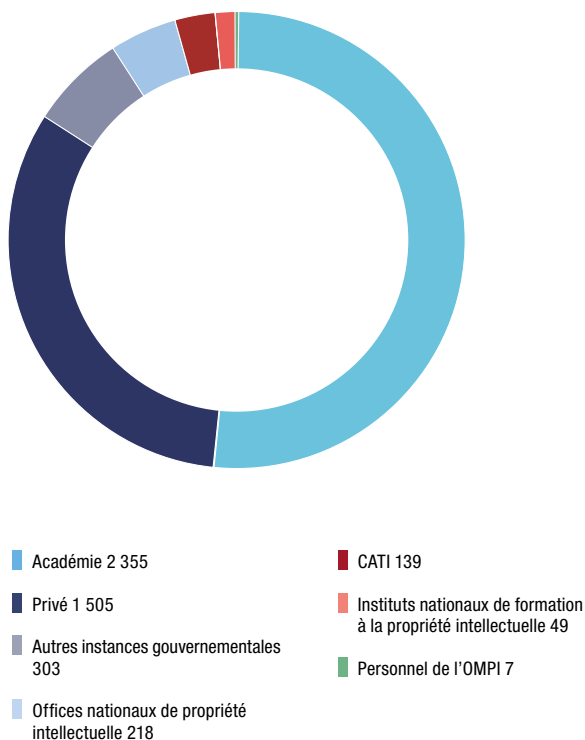
considérations de politique générale essentielles pour comprendre le paysage/écosystème technologique dans sa globalité. Le *Rapport sur les tendances technologiques de l'OMPI 2019* était consacré à l'intelligence artificielle et a été l'une des publications récentes les plus abouties de l'OMPI. Même un an après son lancement, il continue de susciter l'intérêt, avec plus de 69 700 téléchargements en 2020. La taxonomie et la méthodologie de recherche de brevets connexe élaborées pour ce rapport ont été adoptées par différentes parties prenantes, notamment des centres de recherche sur l'innovation, tels que l'École polytechnique fédérale de Lausanne et l'Université de Londres, tandis que la méthodologie de l'OMPI a été utilisée par l'Office de propriété intellectuelle du Royaume-Uni et l'Office de propriété intellectuelle du Canada dans leurs propres rapports sur l'intelligence artificielle.

Le deuxième numéro de la série porte sur les technologies d'assistance visant à permettre aux personnes ayant des limitations fonctionnelles de prendre part à tous les aspects de la vie. Outre l'utilisation du dessin industriel qu'il explore, le deuxième *Rapport de l'OMPI consacré aux tendances technologiques* introduit pour la première fois une évaluation du niveau de préparation technologique (plus d'informations à la page 30).

Série de cartographies de brevets: plus de 240 cartographies de brevets dans les domaines de la santé publique, de l'énergie et de l'environnement, des TIC et d'autres sujets sont gratuitement disponibles dans la base de données des cartographies de brevets de l'OMPI et peuvent être recherchés par domaine, pays et langue.

Manuel sur l'analyse des brevets: une version préliminaire du *Manuel de l'OMPI sur l'analyse des brevets* est disponible sur un espace collaboratif en ligne (voir la section Liens utiles). Il aborde certaines questions et considérations essentielles en matière d'analyse des brevets et explore de nouveaux domaines tels que l'apprentissage automatique. Une version révisée de cette publication est attendue en 2021.

Figure 12. Inscriptions aux didacticiels en ligne par secteur



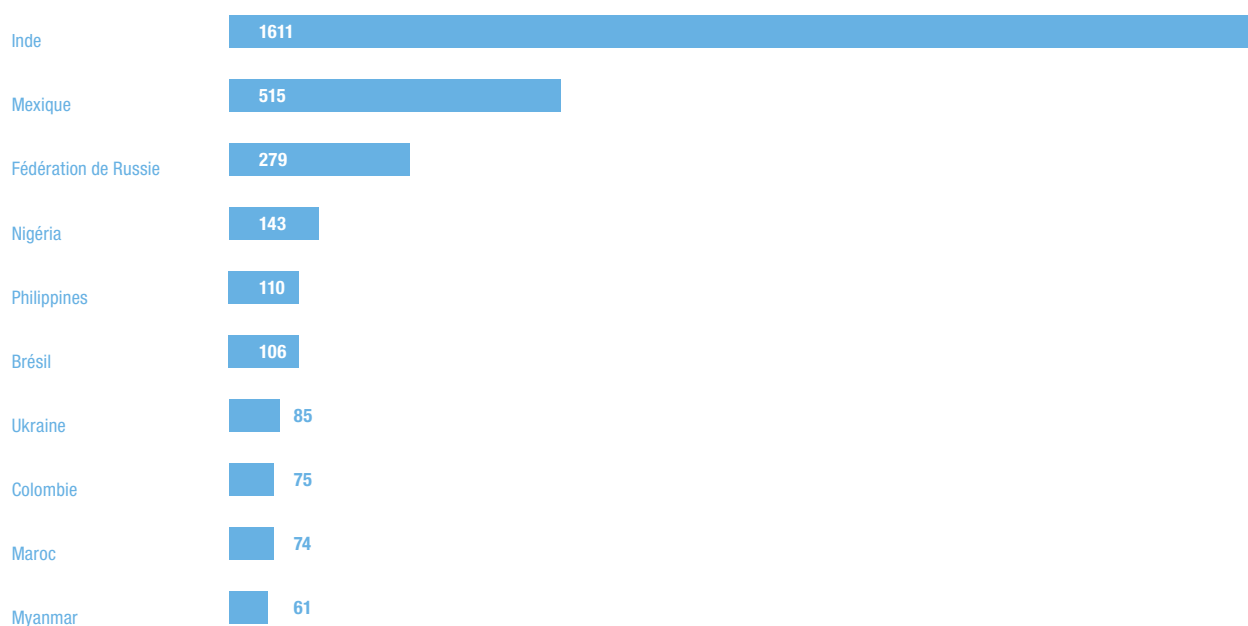
Didacticiel en ligne sur l'utilisation et l'exploitation de l'information en matière de brevets

Le didacticiel en ligne sur l'utilisation et l'exploitation de l'information en matière de brevets est une plateforme d'apprentissage en ligne gratuite destinée à aider les innovateurs à apprendre à utiliser la richesse des informations technologiques contenues dans les documents de brevet pour stimuler leur propre recherche et développement. Il comprend trois sections : les bases des brevets, la recherche et la récupération des brevets et l'analyse des brevets.

Le didacticiel en ligne a été lancé en 2020 par l'Académie de l'OMPI sous la forme d'un cours d'enseignement à distance sanctionné par un certificat (DL-177). Le nouveau didacticiel en ligne a pour référence DL-177 et est actuellement proposé en anglais, français, russe et espagnol, des versions arabe et chinoise devant suivre prochainement.

À la fin de l'année 2020, plus de 4500 utilisateurs s'étaient inscrits au didacticiel en ligne; provenant principalement d'institutions académiques (voir figure 12), l'Inde étant le pays le plus représenté (voir figure 13).

Figure 13. Classement des 10 principaux pays à s'inscrire pour les didacticiels en ligne



L'OMPI soutient le développement des connaissances et des compétences

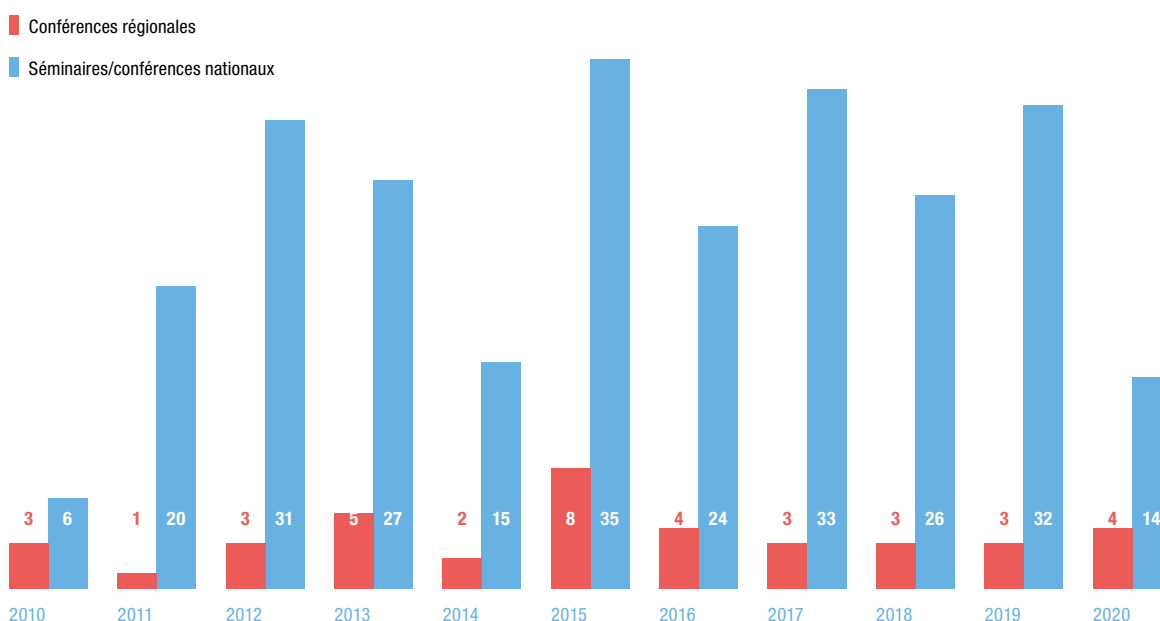
La formation de l'OMPI soutient les connaissances et les compétences du personnel des CATI, en renforçant leur capacité à fournir une gamme de services de haute qualité. Les sujets abordés sont les suivants : concepts et compétences de base en matière de recherche de brevets; types de recherche en matière de brevets, y compris l'état de la technique, la nouveauté et la liberté d'exploitation; et l'analyse des brevets. Les formations se déroulent sous forme d'ateliers et de séminaires sur place avec un accent sur la formation des formateurs, l'enseignement à distance en collaboration avec l'Académie de l'OMPI, des sessions "Demandez à l'expert" et des webinaires sur la plateforme eTISC.

En 2020, compte tenu de la pandémie de COVID-19, les activités de formation et de renforcement des capacités ont été adaptées et sont passées de la méthode classique sur place à la méthode en ligne afin de continuer d'apporter de l'aide et de répondre à la demande de développement supplémentaire des connaissances et des compétences. Cette transition à l'enseignement en ligne se poursuivra en 2021.

La formation dispensée par l'OMPI soutient le développement des connaissances et des compétences du personnel des CATI, en renforçant leur capacité de fournir une gamme de services de qualité.

Figure 14. Nombre de conférences nationales et régionales

Source : Programme de l'OMPI consacré aux CATI, 2020.



Le programme de CATI a organisé une série de webinaires et d'activités de formation en ligne en 2020, dont 18 formations nationales et régionales, des webinaires et des sessions "Demandez à l'expert" sur des ressources et des outils sélectionnés (voir figure 14). Les sujets des sessions comprenaient la plateforme WIPO INSPIRE récemment lancée, le guide de l'OMPI intitulé *Recensement des inventions dans le domaine public* et l'Index PATENTSCOPE COVID-19 qui aide les utilisateurs à chercher, récupérer et analyser les informations en matière de brevets relatives à la détection, la prévention et au traitement de la COVID-19. Les activités régionales en ligne ont également permis d'échanger des d'expériences et des enseignements concernant la mise en place et la gestion réussies de réseaux de CATI.

Le programme de CATI a renforcé les services locaux d'appui à l'innovation dans des domaines plus avancés relatifs à la gestion et à la commercialisation de la propriété intellectuelle ainsi qu'à l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public. Son programme de formation met notamment l'accent sur les ressources développées dans le cadre des deux projets relevant du Plan d'action pour le développement sur l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public aux fins de développement économique et sur la gestion de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie.

Guides pratiques sur le recensement et l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public

À la suite de la publication et du lancement en juin de deux guides de l'OMPI sur le recensement et l'utilisation des inventions dans le domaine public, le programme de CATI a organisé deux webinaires et des sessions "Demandez à l'expert" avec pour invités les principaux experts qui ont rédigé ces guides.

Les webinaires ont été suivis par 268 participants. Les experts ont discuté de la manière dont les guides ont été conçus pour aider les chercheurs, les inventeurs et les entrepreneurs à recenser et à utiliser efficacement l'information figurant dans le domaine public à l'aide de modules de formation

progressifs, de listes de contrôle, de modèles et d'exemples pratiques contenus dans les guides.

Les webinaires ont été suivis des séries "Demandez à l'expert" sur la plateforme eTISC, qui ont donné aux participants et aux utilisateurs une occasion unique d'échanger avec les deux experts et de poser des questions supplémentaires. Les sujets abordés dans les guides portaient en particulier sur les outils permettant d'établir la liberté d'exploitation, les stratégies de recherche pour les trouver, leur analyse, la création de nouveaux produits, la conception et la commercialisation.

Les guides peuvent être téléchargés gratuitement sur la page Web du CATI dans les six langues de l'ONU, dans la section "Ressources didactiques" du site.

Nouveaux outils permettant d'évaluer les besoins de formation dans le domaine du transfert de technologie et de la gestion de la propriété intellectuelle

Le projet du Plan d'action pour le développement relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie visait à renforcer les capacités d'innovation en concevant de nouveaux matériels et une formation dans le domaine du transfert de technologie et de la commercialisation. Une méthodologie et une boîte à outils permettant d'évaluer les besoins en formation et de cartographier les chaînes de valeur de l'innovation ont été élaborées en tenant compte des principaux utilisateurs, notamment les CATI. L'objectif était de rendre la formation dans ce domaine plus efficace et, par conséquent, d'améliorer le transfert de technologie dans la chaîne de valeur de l'innovation d'un pays. Cette approche a été utilisée pour élaborer des programmes de formation dans quatre pays pilotes, à savoir le Chili, l'Indonésie, le Rwanda et l'Afrique du Sud.

Deux activités de formation ont débuté en 2019 (la première à Pretoria, en Afrique du Sud, la seconde à Jakarta, en Indonésie). La première activité de formation en 2020 a eu lieu à Kigali, au Rwanda, en janvier, suivie d'une deuxième activité de formation en Afrique du Sud en février. Les activités de formation ultérieures se sont déroulées en ligne.

En juillet, l'OMPI a organisé une consultation nationale virtuelle avec toutes les parties prenantes du projet chilien afin d'examiner un programme de formation pour la certification des compétences nationales dans le domaine du transfert de technologie. La certification serait basée sur l'achèvement de trois modules – de base, intermédiaire et avancé.

Les bailleurs de fonds, les développeurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la propriété intellectuelle dans les quatre pays pilotes ont acquis des compétences en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologies. Le retour d'information des participants aux séminaires de formation et des institutions des participants indique que cette nouvelle approche de l'évaluation des besoins en formation a été très efficace. Ils ont noté que les séminaires ont un effet positif considérable sur le travail quotidien des participants et sur la contribution de leurs institutions en tant qu'acteurs de la chaîne de valeur de l'innovation.

De nouvelles approches et pratiques pour la mise en œuvre d'activités de formation en ligne, notamment des formats de cours étendus complétant des formats courts de webinaires, ont

été élaborées en réponse aux contraintes pesant sur les activités de formation en présentiel. Cela a permis à l'OMPI d'être plus souple dans l'exécution de ses activités de formation en ligne et de gagner en efficacité.

Le projet du Plan d'action pour le développement s'est achevé avec succès en décembre, avec la révision de la méthodologie d'évaluation des besoins de formation et de la boîte à outils qui sera publiée en 2021.

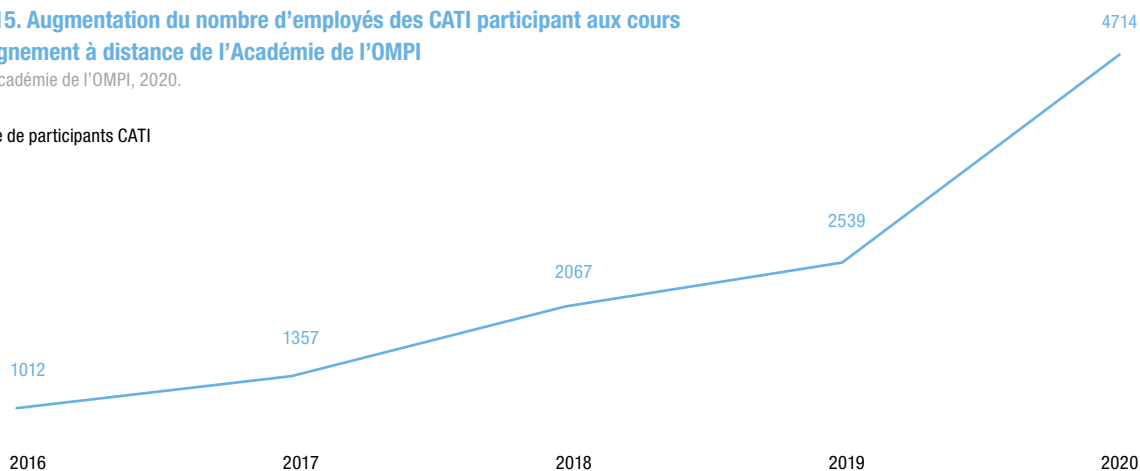
Renforcement des capacités des CATI grâce à une formation dispensée en coopération avec l'Académie de l'OMPI

Le personnel des CATI fournit des conseils et un soutien essentiels aux innovateurs de leur pays. Pour les aider à maintenir et à développer les connaissances et les compétences dont ils ont besoin, l'OMPI offre au personnel des CATI un accès spécial aux cours d'enseignement à distance généraux et avancés proposés par l'Académie de l'OMPI sur une série de sujets, notamment la recherche et l'analyse de brevets, la rédaction de brevets et la gestion de la propriété intellectuelle.

Figure 15. Augmentation du nombre d'employés des CATI participant aux cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI

Source: Académie de l'OMPI, 2020.

■ Nombre de participants CATI



En 2020, 4714 employés de CATI ont participé à des cours d'enseignement à distance proposés par l'Académie de l'OMPI, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes (voir figure 15).

Comme le montre la figure 16, la majorité du personnel des CATI a participé aux cours avancés sur les brevets (22%), la gestion de la propriété intellectuelle (16%), la recherche de l'information en matière de brevets (15%) et la rédaction de brevets (15%), ce qui témoigne d'un intérêt accru pour les domaines liés aux services de soutien à l'innovation à valeur ajoutée, la gestion de la propriété intellectuelle en particulier. Les femmes ont également été impliquées, représentant 53% de l'ensemble du personnel des CATI ayant participé aux formations à distance, tandis que les jeunes et les professionnels de niveau intermédiaire (âgés de 25 à 44 ans) constituaient le plus grand groupe dans les formations (66% de l'ensemble des participants des CATI).

En termes de répartition géographique (voir la figure 17), le réseau de CATI du Maroc a continué d'être l'un des groupes les plus importants, représentant à lui seul plus de 33% de tous les participants des CATI aux cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI, suivi par le personnel de CATI de la Fédération de Russie, de l'Arabie saoudite, des Philippines, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, de l'Ukraine, du Pérou, de l'Égypte et de l'Algérie (10 premiers pays).

Figure 16. Participation par thème du personnel des CATI aux formations dispensées par l'Académie de l'OMPI

Source : Académie de l'OMPI, 2020.

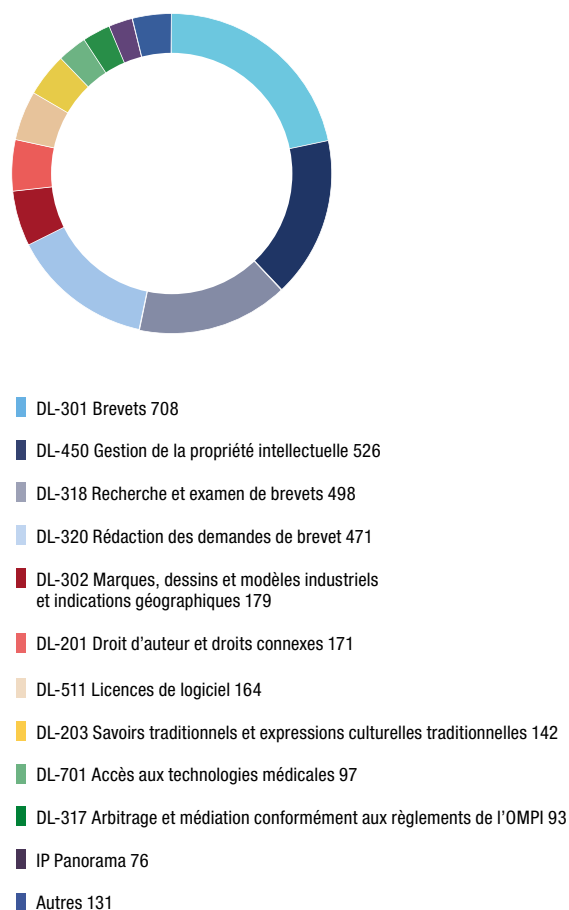
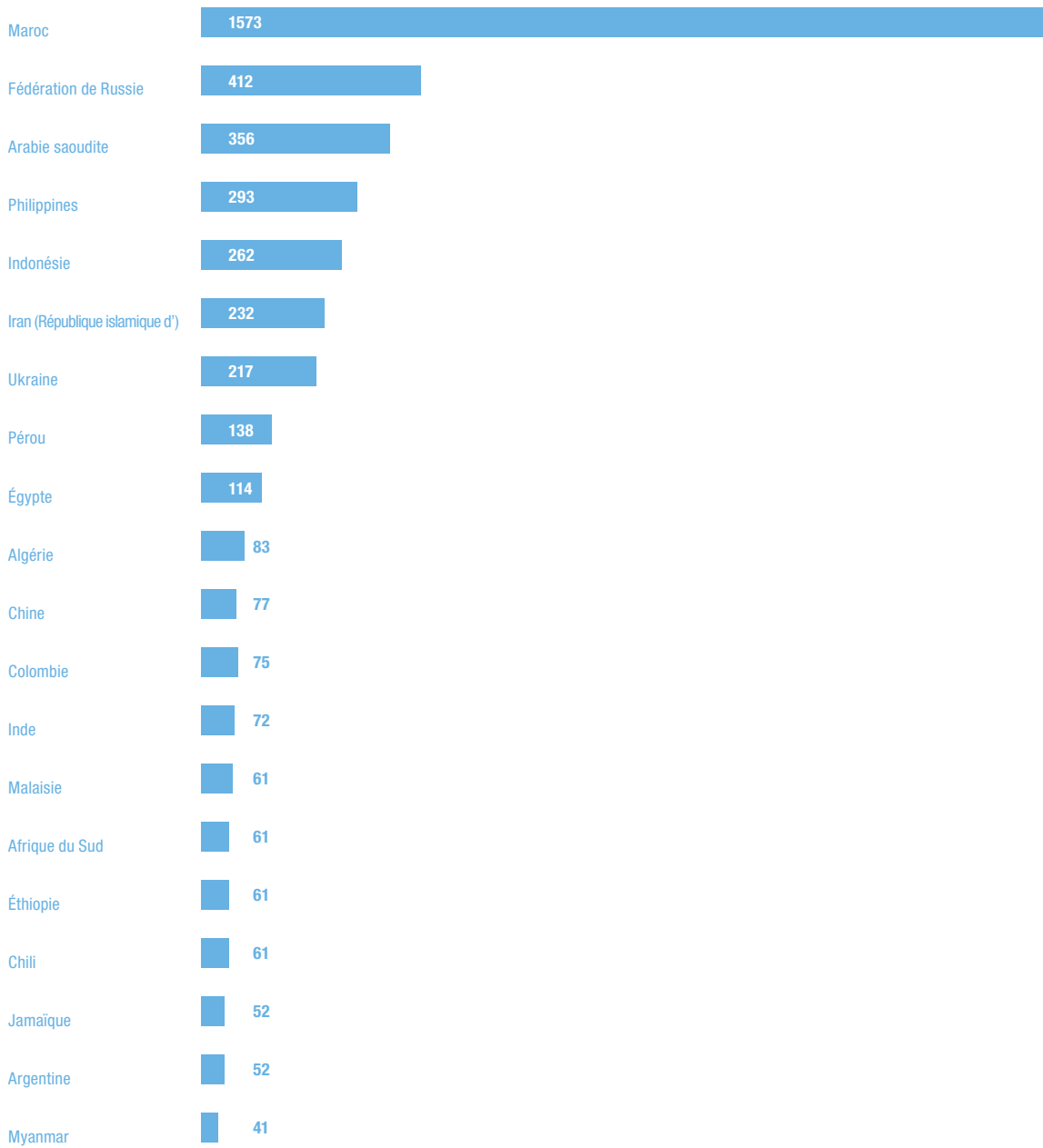


Figure 17. Participation par pays du personnel des CATI aux formations dispensées par l'Académie de l'OMPI

Source : Académie de l'OMPI, 2020.



Perspectives pour 2021

La mise en œuvre efficace du programme de CATI de l'OMPI est une priorité et une composante majeure de l'aide que l'OMPI fournit à ses États membres. La création et le renforcement d'un environnement positif propice à l'innovation et à la créativité sont indispensables pour réaliser les objectifs de développement durable.

Depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le programme de CATI a considérablement progressé non seulement en nombre de centres et de pays bénéficiaires, mais aussi dans les services à valeur ajoutée de qualité qu'il propose pour aider les inventeurs, les chercheurs et les entrepreneurs à libérer leur potentiel d'innovation, favoriser l'innovation et encourager le transfert de technologie, la gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

L'OMPI continuera de travailler, à la demande de ses États membres, pour soutenir le développement d'écosystèmes nationaux de propriété intellectuelle et d'innovation qui incitent les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle aux fins de croissance des entreprises et qui encouragent les universités et les institutions publiques de recherche à gérer, à accéder et à partager les connaissances, les technologies et la propriété intellectuelle.

De nouvelles ressources sont en cours de développement pour renforcer les capacités des CATI partout dans le monde

Le programme reste axé sur le soutien aux CATI en leur donnant les moyens de développer leurs compétences et de mieux gérer leur portefeuille de services afin de renforcer le rôle de catalyseur efficace qu'ils jouent dans le processus d'innovation national. L'OMPI met actuellement au point de nouveaux outils et de nouvelles ressources à l'intention des CATI, dont beaucoup sont numériques compte tenu du passage, à l'échelle mondiale, des modes traditionnels sur place aux modes en ligne. Il s'agit notamment :

- D'élaborer du contenu pour WIPO INSPIRE en collaboration avec les parties prenantes internes

Le programme de CATI agit comme un facteur de progrès et, à ce titre, on peut considérer qu'il a un effet catalyseur sur la mise en œuvre de l'objectif n° 9 du Programme 2030.

et externes afin de fournir des informations facilement accessibles, actualisées et détaillées sur les bases de données gratuites et commerciales se rapportant aux brevets et à la littérature non-brevet.

- De développer une plateforme de gestion des projets et des performances de CATI afin de garantir que les projets nationaux sont gérés aussi efficacement que possible par les coordonnateurs des CATI. Plus précisément, il faut permettre aux réseaux nationaux spécifiques de CATI de recevoir des formations numériques sur place et en ligne mieux ciblées.
- De lancer un nouveau portail en ligne pour le programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI).
- D'élaborer un système de certification du personnel des CATI sur la base d'une étude de faisabilité entreprise en 2019 visant à améliorer le profil de carrière et à garantir le maintien des compétences dans les réseaux des CATI ou, au moins, dans le domaine des droits de propriété intellectuelle.

- De publier des boîtes à outils conviviales et du matériel didactique sur l'utilisation des inventions figurant dans le domaine public afin de donner au personnel des CATI des éléments pratiques et concrets leur permettant d'aider les inventeurs et les entreprises locales à développer de nouveaux produits et services et à adapter, exploiter et commercialiser leurs inventions.
- De publier une méthodologie d'évaluation des besoins en formation et d'une boîte à outils pour permettre au personnel et aux coordonnateurs des CATI de mieux comprendre comment cartographier les chaînes de valeur nationales de l'innovation afin de créer des plans de formation efficaces pour renforcer les capacités en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie.
- De mettre à disposition un didacticiel en ligne sous la forme d'un enseignement à distance sanctionné par un certificat de l'Académie de l'OMPI afin de renforcer l'autoapprentissage sur la manière d'effectuer efficacement des recherches et des analyses de brevets, accessible dans les six langues officielles de l'ONU, y compris l'arabe et le chinois, qui seront ajoutés en 2021.
- De publier le deuxième rapport de l'OMPI de la série consacrée aux *Tendances technologiques*, axé sur les technologies d'assistance destinées à aider les personnes présentant des limitations fonctionnelles à participer à tous les aspects de la vie. Le premier rapport, qui est entièrement accessible en format EPUB, a été publié en mars 2021. Il couvre les technologies d'assistance dans sept domaines relatifs à la mobilité, notamment l'audition, la vision, la cognition, la communication et l'environnement bâti et l'autoprise en charge, et couvre également les produits d'assistance conventionnels et émergents.
- De lancer une plateforme interactive et accessible montrant l'état de préparation des technologies, le nombre de brevets, la facilité d'adoption et l'impact attendu des technologies d'assistance. Cette évaluation, qui rentre dans le cadre du deuxième *Rapport de l'OMPI consacré aux tendances technologiques*, est la première du genre. Elle montre à quel point les technologies d'assistance émergentes recensées sont près d'être commercialisées. Elle est disponible, ainsi que des documents connexes, sur le site Web de l'OMPI (voir la section Liens utiles).

Liens utiles

Programme de CATI de l'OMPI

www.wipo.int/tisc/en

Programme de CATI de l'OMPI

<https://www.wipo.int/tisc/fr/index.html>

Répertoire des CATI de l'OMPI

<https://www.wipo.int/tisc/fr/search/index.jsp>

WIPO INSPIRE

<https://inspire.wipo.int/>

Plateforme eTISC

<https://eTISC.wipo.int/>

Portail d'accès aux registres de brevets

www.wipo.int/patent_register_portal

Programme ASPI

<https://www.wipo.int/aspi/fr/index.html>

Programme ARDI

<https://www.wipo.int/ardi/fr/index.html>

Cartographies de brevets

https://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent_landscapes/index.html

Base de données des cartographies de brevets

https://www.wipo.int/patentscope/en/programs/patent_landscapes/plrdb.html

Manuel d'analyse des brevets de l'OMPI

<https://wipo-analytics.github.io/handbook/>

Série de rapports de l'OMPI consacrés aux tendances technologiques – intelligence artificielle

https://www.wipo.int/tech_trends/fr/artificial_intelligence/index.html

Série de rapports de l'OMPI consacrés aux tendances technologiques – technologie d'assistance

https://www.wipo.int/tech_trends/en/assistive_technology/

Index PATENTSCOPE pour l'intelligence artificielle

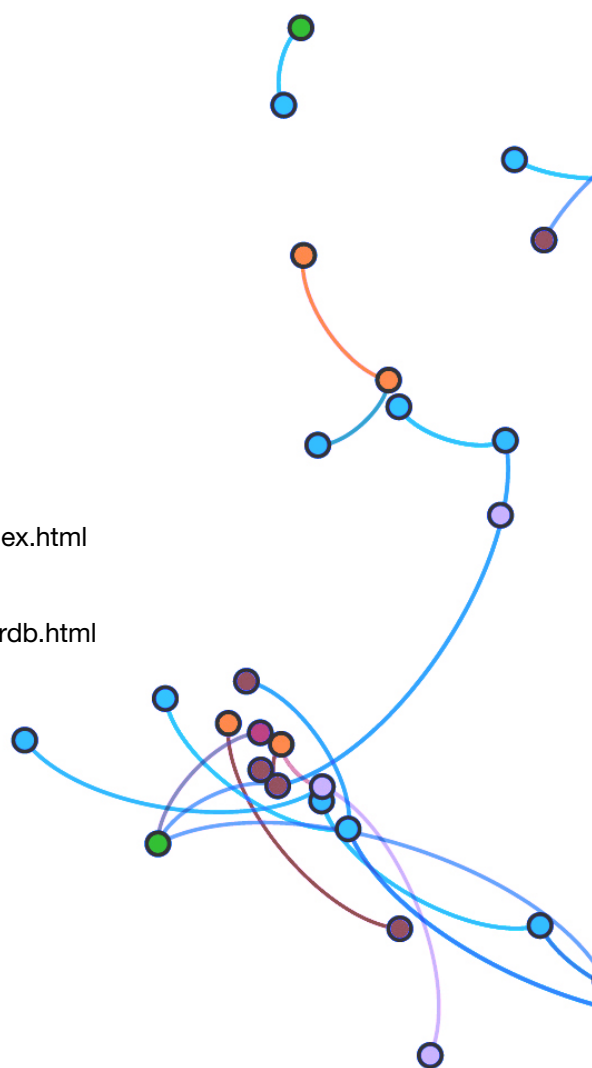
https://www.wipo.int/tech_trends/fr/artificial_intelligence/patentscope.html

Programme d'aide aux inventeurs

www.wipo.int/iap

Règlement extrajudiciaire des litiges pour les CATI

www.wipo.int/amc/en/center/CATI



Projet du Plan d'action pour le développement relatif au transfert de technologie

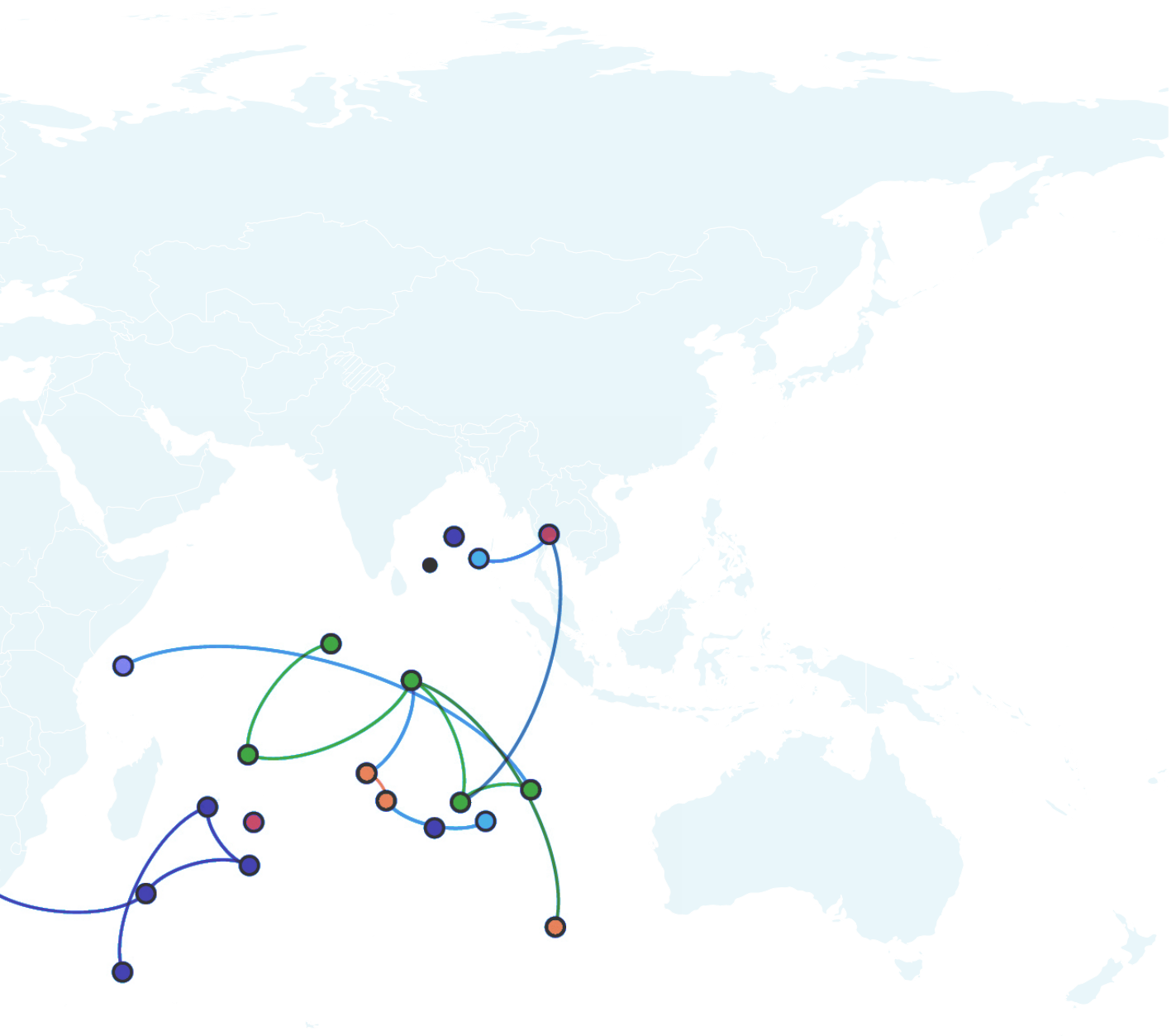
https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=372830

Projet du Plan d'action pour le développement relatif au domaine public

https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=329197

Webinaires de l'OMPI sur les CATI

https://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group_id=327



Principales réalisations du Programme de CATI



2009

Lancement du programme de CATI

Lancement du programme ARDI



2010

Lancement du programme ASPI

Conclusion des premiers accords de niveau de service (SLA) pour mettre en place un réseau de CATI



2012

Lancement d'un didacticiel interactif en ligne

Inauguration de la plateforme de gestion des connaissances eTISC



2013

Première réunion régionale des CATI de l'ASEAN

Première série des sessions "Demandez à l'expert" organisée sur la plateforme eTISC



2011

Le programme ARDI rejoint le partenariat Research4Life

Publication de la première cartographie de brevets de l'OMPI



2014

Les projets relatifs aux CATI et l'établissement de cartographies de brevets deviennent des activités régulières de l'OMPI

Première utilisation d'outils en accès libre dans une cartographie de brevets établie par l'OMPI



2015

Publication des *Principes directeurs aux fins de l'élaboration de cartographies de brevets*



2016

Lancement du projet du Plan d'action pour le développement relatif au domaine public

Lancement du Programme d'aide aux inventeurs

Lancement de la formation des CATI sur l'analyse des brevets

Publication en ligne du *Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets de l'OMPI*



2017

Les premiers CATI commencent à fournir des services d'analyse de brevets

Approbation d'un nouveau projet du Plan d'action pour le développement relatif au transfert de technologie et à la gestion de la propriété intellectuelle



2018

Premiers ateliers sur les guides d'identification et d'utilisation de l'information figurant dans le domaine public

Lancement du portail d'accès aux registres de brevets



2019

Publication du *Rapport de l'OMPI consacré aux tendances technologiques de l'OMPI 2019: intelligence artificielle*

Premiers ateliers sur la formation ciblée en matière de transfert de technologie et de gestion de la propriété intellectuelle



2020

1000 CATI établis dans le monde

Lancement de WIPO INSPIRE

Publication de guides sur l'identification et l'utilisation des inventions figurant dans le domaine public

Lancement de la nouvelle plateforme eTISC

Lancement du didacticiel en ligne en tant que cours d'enseignement à distance sanctionné par un certificat de l'Académie de l'OMPI

Achèvement du projet du Plan d'action pour le développement relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie.

www.wipo.int/tisc

Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2021



Attribution 3.0 IGO
(CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas au
contenu de la présente publication
qui n'appartient pas à l'OMPI.

Photo: © piranka / Getty Images; WIPO

Imprimé en Suisse

Publication de l'OMPI N° 1059F